

République du Bénin

Université d'Abomey Calavi (UAC)



Évaluation des éditions de la SEmaine du MOnde Professionnel SEMOP



A la rencontre du monde professionnel

RAPPORT FINAL

Professeur Euloge K. AGBOSSOU

Juin 2023

Résumé exécutif

L'Université d'Abomey-Calavi, en tant que partie prenante, prend dans le cadre de ses missions régaliennes, de nombreuses initiatives visant à accroître l'insertion de ses diplômés, comme l'organisation de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) et tout dernièrement celle du Forum Education, Compétences et Métiers (FECM). Ces initiatives contribuent, un tant soit peu, à l'information des apprenants et des diplômés sur le monde professionnel en vue de l'insertion professionnelle des diplômés.

Dans la perspective d'améliorer la qualité et l'organisation de ces événements, l'UAC a initié une mission d'évaluation des éditions de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP).

L'objectif global de la mission est d'évaluer les quatre dernières éditions de la Semaine du Monde Professionnel.

De façon spécifique, la mission à effectuer vise à : (i) Examiner les conditions de préparation intellectuelle, matérielle et logistique de la SEMOP, (ii) Apprécier le cadre de mise en œuvre de la SEMOP pour faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC, (iii) Analyser le cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP au regard des avantages à en retirer par chaque partie (université, étudiants, entreprises et institutions), (iv) Identifier les conditions d'organisation d'un événement de grande ampleur pouvant permettre d'atteindre l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC.

La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de cette évaluation est axée autour de trois grandes phases que sont : (i) une phase préparatoire, (ii) une phase de collecte d'informations et de données de terrain auprès des personnes cibles, et (iii) une phase de traitement des données et d'analyse des résultats.

De l'analyse des informations collectées, il ressort que les éditions 4, 5, 6 et 7 de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP), et la 1^{ère} édition du Forum Education, Compétences et Métiers ont permis aux étudiants de mieux cerner les bonnes pratiques à adopter au cours des séances d'embauche. Le diagnostic fait de la situation du chômage et du sous-emploi leur a permis de comprendre que l'entrepreneuriat est la seule alternative crédible pour faire face à ces fléaux. Le FECM, quant à lui, a permis de répondre aux questions relatives aux mécanismes extracurriculaires à développer pour accroître l'employabilité des jeunes. Cela a aussi permis de définir des outils pour recueillir les besoins du monde professionnel et la conception des

mécanismes pour intégrer les compétences professionnelles dans les CV afin de valoriser les formations universitaires. L'organisation de ses initiatives a contribué, un tant soit peu, à la prise de conscience des diplômés, à une connexion (brassage) entre apprenants et professionnels, une profonde réflexion sur certaines thématiques pour une meilleure orientation des offres de formation vers les besoins réels du marché de l'emploi, à une meilleure connaissance du monde professionnel et à l'insertion professionnelle des diplômés, mais nécessitent une amélioration de leur organisation, pour une meilleure atteinte des buts principaux visés par ces événements.

Globalement, il ressort que ces événements, ayant pour but de rapprocher le monde professionnel et le monde universitaire en facilitant le brassage entre leurs acteurs, ont eu plusieurs impacts encore visible mais ont souffert de plusieurs difficultés organisationnelles.

1. Les quatre dernières éditions du SEMOP ont attiré en moyenne 10 560 étudiants par édition et 54 professionnels participants. Il ressort des analyses une baisse du taux de participation tant des étudiants que des professionnels aux dernières éditions 4,5,6 et 7 de la SEMOP de la 4^{ième} à la 7^{ième} édition. Elle est due aux effets combinés de la crise sanitaire de COVID 19 et des difficultés d'organisation pratiques de la SEMOP.
2. Les enquêtes auprès des acteurs ont permis de relever les principales difficultés dans le cadre de l'organisation des différentes éditions de la SEMOP. Il est à noter : (i) l'existence de quelques difficultés d'ordre logistique ; (ii) la non adéquation de la période choisie pour la tenue de la SEMOP ; ce qui engendre une faible participation des diverses cibles ; le retard dans l'installation des stands ; (iii) le manque de gardiennage pour assurer la sécurité des biens mobilisés dans le cadre de cet événement, (iv) l'exiguïté des lieux de stockage des articles exposés et (v) l'inexistence d'un emplacement dédié pour la tenue de cet événement.;

L'analyse du cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP a démontré la nécessité d'associer des partenaires à toutes les étapes de son organisation. Les différents possibles acteurs de partenariat vont des entreprises privées, des écoles privées d'enseignement supérieur aux collectivités locales et fondations. Il urge de donner une plus grande importance à la communication autour de l'évènement tant qu'à la communication de la synergie d'actions entre le monde professionnel et le système éducatif.

Un diagnostic multi-acteurs basé sur une analyse SWOT a permis d'identifier les forces, faiblesses, menaces et opportunités inter-acteurs, afin d'apporter des solutions adaptées, pour accroître l'employabilité des diplômés et leur insertion professionnelle. Les suggestions et perspectives relatives aux axes d'amélioration ont tenu compte des insuffisances relevées au niveau de chaque objectif assigné à l'organisation de cet évènement. Dans la même veine, les pistes d'amélioration ont pris en compte les difficultés rencontrées par chaque catégorie d'acteurs de la chaîne, afin de renforcer l'apport du capital humain et financier pour l'amélioration de l'organisation des prochaines éditions de la SEMOP

Table des matières

Introduction générale.....	9
Chapitre I : Fondements théoriques de l'évaluation.....	12
1.1 : Contexte	12
1.2 Présentation de la SEMOP	13
1.2 Objectifs de l'évaluation des quatre dernières éditions de la SEMOP.....	14
1.3 Résultats attendus.....	14
Chapitre II : Démarche méthodologique de l'évaluation des quatre dernières éditions de la SEMOP.....	17
Introduction	17
1. Phase préparatoire	18
1.1. Cadrage méthodologique de l'étude	18
1.2. Revue documentaire	18
1.3. Mobilisation des enquêteurs et appropriation des outils de collecte et informations	18
1.4 Phase de collecte d'informations et de données sur le terrain.....	19
1.4.1 Nature et source des données utilisées.....	19
1.4.2 Échantillonnage de la population cible	19
<i>Structures partenaires de l'UAC pour l'organisation de la SEMOP</i>	21
1.4.3 Techniques et outils de collecte	22
1.4.4 Phase de traitement des données et d'analyse des résultats.....	24
1.4.5 Difficultés et limites de l'étude	25
Conclusion partielle.....	25
Chapitre III : Résumé des dernières éditions de la SEMOP et du FECM.....	27
Introduction	27
3.1 : Point de la 1 ^{ERE} EDITION DU FORUM EDUCATION, COMPETENCES ET METIERS.....	27
3.2 : Synthèse de l'organisation des dernières éditions de la SEMOP.....	30
3.2.1 : Synthèse de la 4 ^{ième} édition de la SEMOP	30
3.2.2 : Synthèse de la 5 ^{ième} édition de la SEMOP	31
3.2.3 : Synthèse de la 6 ^{ième} édition de la SEMOP	32
3.2.4 : Synthèse de la 7 ^{ième} édition de la SEMOP	33
Conclusion partielle.....	36
Chapitre IV : Résultats de l'évaluation de la SEMOP et du FECM.....	39
Introduction	39
1. Adéquation du contenu de la formation à la réalité du monde professionnel.....	39

2. Stratégies développées par les étudiants pour éviter le chômage à la fin de leurs cursus universitaire	40
3. Stratégies développées par l'administration universitaire et celle des écoles pour améliorer le taux d'insertion des diplômés de l'UAC.	44
Conclusion générale	65
Annexes	65

Liste des figures

Planche 1 : Quelques images collectées au cours de la phase de collecte de données numériques sur le terrain.....	232
Figure 1 : Point des participations aux éditions 4,5,6 et 7 de la SEMOP	35
Figure 2 : Adéquation du contenu de votre formation à la réalité du monde professionnel	40
Figure 3: Motivation du choix de la filière.....	41
Figure 4 : Proportion d'enquêté ayant fait une double inscription	41
Figure 5 : Raisons du choix d'une seconde filière	42
Figure 6 : Débouché espéré par les étudiants à l'issue de leur formation.....	42
Figure 7 : Origine de votre choix du domaine de métier.	43
Figure 8 : Présence de professionnels parmi le personnel enseignant de votre formation.....	44
Figure 9 : Proportion d'apprenants ayant reçu une formation pratique en entrepreneuriat	45
Figure 10: Proportion d'enquêté ayant fait des stages en entreprise	45
Figure 11 : Proportion d'apprenants ayant une fois été à une sortie pédagogique	46
Figure 12 : Satisfaction des enquêtés après la participation au FEMC	46
Figure 13 : Appréciation de l'organisation du FEMC, par les participants enquêtés	48
Figure 14 : Appréciation de l'organisation de la SEMOP, par les participants enquêtés	49
Figure 15 : Appréciation de la participation des étudiants issus des Facultés classique à la SEMOP.....	50
Figure 16 : Période proposée pour les prochaines éditions du FEMC par les personnes enquêtées	51
Figure 17 : Diagramme de Venn des acteurs de la SEMOP	52

Liste des tableaux

Tableau 1 : Démarche globale adoptée	17
Tableau 2 : Répartition du groupe selon le sexe et la proportion.....	21
Tableau 3 : Résumé de la démarche spécifique des travaux de terrain.....	22
Tableau 4 : Synthèse des outils et techniques de collecte et d'analyse des résultats	24
Tableau 5 : Matrice de l'analyse SWOT de la SEMOP et du FEMC pour une meilleure insertion des diplômés de l'UAC	52

Sigles et abréviations

ANPE	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
CDD	Contrat à Durée Déterminée
COVID-19	COronaVirus Disease appeared in 2019.
EPES	Enseignement Privé d'Enseignement Supérieur
FECM	Forum Education, Compétences Et Métiers
FFOM	Forces Faiblesses Opportunités Menaces
GIDZ	Glo Djigbé Industrial Development Zone
JCIU	Journée de Coopération Inter-Universitaire
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MFTP	Ministère du Travail et de la Fonction Publique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PTA	Plan de Travail Annuel
SEMOP	SEmaine du MOnde Professionnel (SEMOP)
SWOT	Strengths Weaknesses Oportunities Threats
TDR	Termes De Référence
UAC	Université d'Abomey Calavi (UAC)
PSIE	Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi

Introduction générale

De nos jours, le monde du travail reste une chimère pour une majorité encore trop importante de jeunes diplômés ou non. La plupart d'entre eux y font leurs premiers pas, sans avoir des notions de ce qu'est l'entreprise, son fonctionnement et les attentes envers eux. Les jeunes ne sont pas armés pour s'insérer professionnellement et s'adapter à ce marché en perpétuel changement. En outre, plus de 90 % des jeunes Béninois s'orientent, par choix ou par contrainte, vers des filières de l'enseignement général (banque, marketing, géographie, philosophie, droit, sociologie etc.), peu pourvoyeuses d'emplois. Il est donc primordial, aussi bien pour les entreprises que pour les jeunes, que ces derniers soient, très tôt, orientés vers des filières porteuses de débouchés et d'emplois.

Il est constaté une massification des apprenants dans les établissements de l'Enseignement Supérieur et notamment dans les facultés de sciences sociales, de gestion, de droit et de lettres. Une fois diplômés, ils se retrouvent face à un marché de l'emploi qui n'est pas en mesure de les absorber. Au même moment, il y a des secteurs porteurs de l'économie nationale qui manquent de compétences pour satisfaire aux besoins en matière de main d'œuvre, ce qui oblige les promoteurs à faire appel à des ressources humaines étrangères.

Pendant longtemps, l'université au Bénin s'est davantage préoccupée de réaliser des performances sur le plan de la recherche et de la formation, que de faciliter l'accès des diplômés à un emploi à l'issue de leurs études. Mais le sous-emploi subi par ceux-ci contraint à une prise de conscience fondamentale : comment inverser la courbe du chômage et du sous-emploi des jeunes diplômés béninois ? Face à cette interrogation, toutes les attentions sont portées vers le grand nombre de personnes qui sortent des murs des institutions universitaires et sur l'étroitesse du tissu économique pouvant tous les absorber. De plus, ces derniers sont confrontés à des difficultés pour répondre aux exigences du marché du travail.

La question de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur soulève bien des controverses. Pour preuve, la situation du marché de l'emploi est particulièrement critique du fait des facteurs structurels (*pauvreté, récession économique, ralentissement de la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire, forte demande d'emplois, croissance démographique*) et la relative déficience des politiques nationales d'emploi qui ont fait exploser le chômage. Ces difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés trouvent aussi leur fondement dans la faible capacité d'absorption du secteur formel, dans l'insuffisance des initiatives d'insertion professionnelle (*publiques et privées*) et dans l'inadéquation de la formation universitaire aux besoins du marché de l'emploi (employabilité

des diplômés). Ce dernier aspect, c'est-à-dire l'inadéquation entre la formation académique et les besoins du marché de l'emploi est souvent utilisé dans le discours courant (*Politiques, acteurs du système éducatif, du monde professionnel, etc.*) pour expliquer le sous-emploi des jeunes diplômés. Il est donc urgent aujourd'hui de se demander : quel type de formation pour quel genre d'emploi ?

C'est en réponse à cette équation que l'Université d'Abomey-Calavi, pour assurer sa troisième mission (*services rendus à la communauté*), se préoccupe du devenir des apprenants en inscrivant dans son plan de travail annuel depuis 2013, l'organisation de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP). Cette dernière est l'une des activités phares des dispositifs mis en place pour accompagner l'insertion professionnelle des apprenants. Depuis 2013, la SEMOP a connu sept éditions consécutives jusqu'en 2019.

La présente étude se veut une évaluation des éditions de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) à l'Université d'Abomey Calavi (UAC). Elle évalue l'organisation des quatre dernières éditions de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) à l'UAC à travers : l'appréciation du cadre général de mise en œuvre de la SEMOP au regard de son ambition de contribuer à faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC ; l'examen des conditions de préparation intellectuelles, matérielles et logistiques de la SEMOP au regard des moyens existant à l'UAC et ceux mis à disposition par les partenaires ; l'analyse du cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP au regard des avantages à en retirer par chaque partie (université, étudiants, entreprises et institutions); et l'identification des conditions d'organisation d'un événement de grande ampleur pouvant permettre d'atteindre l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC.

Le présent rapport d'évaluation élaboré à l'issue des investigations sur le terrain est structuré en quatre chapitres. Après l'introduction, le 1^{er} chapitre est consacré aux fondements théoriques de l'évaluation prenant en compte le contexte, les objectifs et les résultats attendus de la mission. Dans le deuxième chapitre est exposée la démarche d'évaluation des quatre dernières éditions de la SEMOP. Dans le troisième chapitre sont présentés les résumés des dernières éditions de la SEMOP et du FECM. Dans le quatrième chapitre sont présentés le traitement des données collectées et l'analyse des différents résultats de l'évaluation sur les plans qualitatif et quantitatif. Enfin, après les propositions et recommandations pour une meilleure organisation, une conclusion vient clore le document.

Chapitre I : Fondements théoriques de l'évaluation

Chapitre I : Fondements théoriques de l'évaluation

Les fondements théoriques de cette évaluation prennent en compte le contexte, les objectifs et les résultats attendus de la mission ainsi que la présentation de la SEMOP.

1.1 : Contexte

Les institutions d'enseignement universitaires s'emploient constamment à mettre en place des mécanismes de suivi-évaluation des divers dispositifs mis en place pour faciliter l'insertion professionnelle des apprenants en temps presque réel dans un processus d'amélioration et d'intégration de toutes les parties prenantes. Étant l'un des dispositifs phares dont dispose l'UAC pour promouvoir l'insertion professionnelle de ses diplômés, la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) par son organisation réunit les diverses parties prenantes (étudiants; professionnels de tous ordres; centres de recherche, établissements privés d'enseignement supérieur, collectivités locales, ONG, structures publiques et parapubliques, professionnels de tous ordres etc.).

À l'issue des trois premières éditions (2013, 2014 et 2015), une évaluation diagnostique et de faisabilité a été organisée en mai 2016. Ladite évaluation a permis de répertorier les forces et faiblesses de la SEMOP d'une part, et de proposer des perspectives et des recommandations d'autre part afin de faire de cette semaine une activité plus inclusive qui participe réellement à la visibilité de l'UAC. En s'appuyant sur les recommandations de cette évaluation, les éditions de 2016, 2017, 2018 et 2019 ont eu lieu. Toutefois, à chacune de ces éditions, des difficultés d'organisation pratique se sont posées avec acuité. De plus, la SEMOP est une activité qui mobilise un grand monde, mais la crise sanitaire de la COVID-19, et les difficultés pratiques d'organisation de la SEMOP ont donné un coup d'arrêt à son organisation depuis 2020.

Au regard de l'importance de cet événement pour le devenir des diplômés de l'UAC, et tenant compte des difficultés d'organisation des récentes éditions de cet événement, il s'avère utile de faire une évaluation des quatre dernières éditions de la SEMOP. Cette évaluation est réalisée dans le but d'accompagner l'UAC à mieux atteindre ses objectifs pour l'insertion professionnelle de ses diplômés et la promotion de l'innovation à travers une meilleure organisation des prochaines éditions.

1.2 Présentation de la SEMOP

La Semaine du Monde Professionnel a pour objectif de rapprocher le monde professionnel et le monde universitaire en facilitant le brassage entre leurs acteurs. Elle permet également de réfléchir sur certaines thématiques pour une meilleure orientation des offres de formation vers les besoins réels du marché de l'emploi. Sa vision à terme est de contribuer à une meilleure prise en compte de ces besoins dans la formation des diplômés, qui seraient alors dotés des compétences requises pour accéder à un emploi à la fin de leurs études. La SEMOP vise également à offrir des opportunités de réseautage aux apprenants dans leurs stratégies d'intégration du milieu professionnel. Il s'agit ainsi d'outiller les apprenants à répondre favorablement aux exigences du marché du travail. C'est ainsi que les acteurs du monde professionnel se mobilisent avec d'autres partenaires (*les universités publiques, les centres de recherche, les établissements privés d'enseignement supérieur, les collectivités locales, les ONG, les structures publiques et parapubliques, etc.*) pour accompagner chaque année l'UAC dans l'organisation de la SEMOP.

Une évaluation diagnostique et de faisabilité a été organisée en mai 2016, à l'issue des trois premières éditions (2013, 2014 et 2015). Ladite évaluation a permis de répertorier les forces et faiblesses de la SEMOP d'une part, et de proposer des perspectives et des recommandations d'autre part afin de faire de cette semaine une activité plus inclusive, qui participe réellement à la visibilité de l'UAC. Cette évaluation a recommandé la poursuite de l'organisation de cet évènement, qui a connu un arrêt au cours de la période COVID. Hormis cette crise pandémique, l'organisation de cet évènement s'est également heurtée, aux difficultés budgétaires de l'UAC.

Les activités constitutives de la SEMOP sont :

1. Préparation intellectuelle, administrative et financière ;
2. Lancement officiel de la SEMOP qui se fait chaque année après une forte caravane des apprenants et comportant une conférence inaugurale sur un thème qui brosse l'ensemble des activités de la semaine ;
3. Animation des panels thématiques ;
4. Animation du village SEMOP (*animation des stands et le marché de l'information*) ;
5. Table ronde télévisée en direct qui informe le monde entier sur ce qui se fait entre l'UAC et le monde professionnel pour le bien des étudiants.

Un budget est bien planifié dans le PTA du Rectorat mais il y a des difficultés pour son décaissement et la participation des partenaires techniques et financiers n'est pas souvent suffisante surtout qu'une réédition des comptes ne leur est pas faite. Un effort doit donc être fait par le Rectorat pour permettre aux responsables financiers de libérer les budgets retenus pour l'organisation de cet important évènement qu'est la SEMOP ou le FECM

1.2 Objectifs de l'évaluation des quatre dernières éditions de la SEMOP

La présente mission vise l'évaluation de l'organisation des quatre dernières éditions de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) à l'UAC.

Spécifiquement, il s'est agi :

- ✚ D'apprécier le cadre général de mise en œuvre de la SEMOP au regard de son ambition de contribuer à faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC ;
- ✚ D'examiner les conditions de préparation intellectuelles, matérielles et logistiques de la SEMOP au regard des moyens existants à l'UAC et ceux mis à disposition par les partenaires ;
- ✚ D'analyser le cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP au regard des avantages à en retirer par chaque partie (université, étudiants, entreprises et institutions) ;
- ✚ D'identifier les conditions d'organisation d'un évènement de grande ampleur pouvant permettre d'atteindre l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC.

1.3 Résultats attendus

Sur la base des objectifs liés à cette étude, les résultats attendus sont les suivants :

- ✚ Le cadre général de mise en œuvre de la SEMOP est apprécié au regard de son ambition de contribuer à faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC ;
- ✚ Les conditions de préparation intellectuelles, matérielles et logistiques de la SEMOP sont examinées au regard des moyens existant à l'UAC et ceux mis à disposition par les partenaires ;
- ✚ Le cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP est analysé au regard des avantages à en retirer par chaque partie (université, étudiants, entreprises et institutions) ;

- ✚ Les conditions d'organisation d'un événement de grande ampleur pouvant permettre d'atteindre l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC sont identifiés.

**Chapitre II : Démarche
méthodologique de l'évaluation
des quatre dernières éditions de
la SEMOP**

Chapitre II : Démarche méthodologique de l'évaluation des quatre dernières éditions de la SEMOP

Introduction

Dans le cadre de la présente évaluation des quatre dernières éditions de la SEMOP, il a été procédé dans un premier temps, après la signature du contrat de prestation, à une séance de cadrage de la mission avec le commanditaire. Cette séance a permis d'avoir une meilleure compréhension des TDRs, des attentes du commanditaire, et de convenir de la démarche méthodologique avec ce dernier. Cette démarche méthodologique s'articule autour d'une phase préparatoire, d'une phase de collecte d'informations et de données de terrain et d'une phase de traitement des données et d'analyse des résultats. Ainsi, l'approche méthodologique proposée pour cette étude est à la fois qualitative, quantitative, participative et transversale visant à recueillir des informations destinées aux interprétations et analyses y afférentes.

• Approche méthodologique de l'évaluation

La réussite d'une étude passe absolument par une bonne collecte de données. La fiabilité des données collectées est un préalable pour un rapport de très bonne qualité. Il a été donc question de collecter des données auprès des principales cibles de la SEMOP et du Forum ECM. Le tableau 1 ci-après, présente la démarche méthodologique globale adoptée dans le cadre de cette évaluation.

Tableau 1 : Démarche globale adoptée

N°	Désignation	Activités
1	Phase préparatoire de la mission	<ul style="list-style-type: none">- Séance de cadrage avec les responsables de l'Université d'Abomey – Calavi ;- Revue documentaire ;- Conception et validation des outils de collecte ;- Formation des enquêteurs.
2	Collecte des données sur le terrain	<ul style="list-style-type: none">- Collecte des données auprès des acteurs ;- Analyse des données et interprétation des résultats ;- Synthèse des premières tendances et orientations pour le rapport provisoire.

3	Rapportage	<ul style="list-style-type: none"> - Production et transmission du rapport provisoire de la mission ; - Atelier de restitution ; - Réception des commentaires ; - Prise en compte des observations et transmission du rapport final.
----------	------------	--

1. Phase préparatoire

La phase préparatoire de l'évaluation est constituée de quatre étapes à savoir : le cadrage méthodologique de l'étude, la revue et l'analyse documentaires, la mobilisation des enquêteurs, l'appropriation des outils de collecte des données, d'informations et l'échantillonnage proprement dit.

1.1. Cadrage méthodologique de l'étude

Cette étape a consisté à préciser, approfondir, analyser et faire valider par le Commanditaire de l'étude, la méthodologie de même que les outils proposés en vue des propositions concordantes liées aux activités de la mission. Il a été également l'occasion d'échanger avec le Comité de Supervision sur la circonspection en ce qui concerne la détermination significative de l'échantillon des groupes cibles notamment les anciens diplômés qui avaient participé à la SEMOP, et les partenaires professionnels sans oublier les agences de recrutement. Faire des propositions qui permettent aux apprenants des entités classiques de s'intéresser à la SEMOP ou la structure qui va la remplacer et surtout à se sentir concernés ; de faire le lien avec la stratégie régionale qui a été déjà validée.

1.2. Revue documentaire

La revue documentaire a consisté à faire le point des données existantes sur la SEMOP à travers une collecte, au niveau de l'administration rectorale, des divers documents d'information sur la SEMOP, et des listes de présence collectées au cours des récentes éditions de cet évènement. La recherche documentaire approfondie sur internet a permis de mieux cerner les contours de la mission.

1.3. Mobilisation des enquêteurs et appropriation des outils de collecte et informations

Il s'est agi ici de mobiliser cinq (5) agents enquêteurs en l'occurrence ceux ayant des formations en science sociale, agronomie, et hydrologie et ayant des expériences avérées en collecte de données numérisées via l'outil Google Form. Ces enquêteurs ont été informés des objectifs de

l'étude et du contenu du questionnaire qui devrait servir pour les enquêtes, avant d'être répartis selon les diverses cibles et diverses catégories d'acteurs (Étudiants ayant une fois pris part à l'évènement ; les professionnels ayant pris part à l'évènement ; les chercheurs et responsables de laboratoires ayant une fois pris part à l'évènement, les établissements privés d'enseignement supérieur ayant une fois pris part à l'évènement, les collectivités locales ayant une fois pris part à l'évènement, les ONGs ayant une fois pris part à l'évènement, les structures publiques et parapubliques, les professionnels de tout ordre etc.).

1.4 Phase de collecte d'informations et de données sur le terrain

La phase de collecte des informations et des données a été effectuée en tenant compte de la nature et des sources de données utilisées et des travaux de terrain, des techniques et outils de collecte des données.

1.4.1 Nature et source des données utilisées

Les données utilisées pour l'atteinte des résultats de la mission sont à la fois quantitatives et qualitatives. Elles sont constituées entre autres :

- des données relatives à l'organisation des différentes éditions de la SEMOP ;
- des listes de personnes ayant participé aux diverses éditions de la SEMOP et du FECM (des enseignants et apprenants ayant pris part aux dernières éditions de la SEMOP et au Forum ECM, des apprenants en cours de formation à l'UAC, des dirigeants d'entreprises (Directeurs et ressources humaines), des leaders d'opinion ;
- des données collectées auprès des administratifs chargés de l'organisation de la SEMOP, et
- des données collectées auprès des membres du Rectorat.

1.4.2 Échantillonnage de la population cible

Dans le cadre de cette évaluation, des questionnaires ont été administrés aux administratifs chargés de l'organisation de la SEMOP, aux enseignants et apprenants de l'UAC qui ont pris part aux dernières éditions de la SEMOP et au Forum ECM. Les listes des participants ont été retirées auprès des responsables en charge de la SEMOP et du Forum ECM.

Personnels Administratifs

Tous les responsables administratifs impliqués dans l'organisation de la SEMOP ont été interviewés.

Enseignants et Responsables de laboratoire

Des enseignants des UFR ayant pris part aux dernières éditions sont interviewés. Compte tenu de leur effectif, un échantillonnage a été fait en tenant compte de la liste.

Apprenants

Quant aux apprenants, les choix ont été portés aussi bien sur ceux en 5^{ème} semestre de Licence professionnelle que sur ceux en 3^{ème} semestre de Master ayant pris effectivement part aux dernières éditions. Toutefois, une attention particulière a été portée sur les apprenants des entités dites classiques. Un échantillonnage suivant un critère de représentativité à partir de l'application de la théorie de ReaL. M. *et al.*, (1997) a été fait.

Selon ces auteurs, l'échantillon est calculé à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{t_p^2 \times p(1 - p) \times N}{t_p^2 \times p(1 - p) + (N - 1) \times y^2}$$

Avec :

- n : taille de l'échantillon.
- N : taille de la population cible (nombre de ménages, d'usagers, etc.), réelle ou estimée. et p : proportion attendue d'une réponse de la population ou proportion réelle.

- La marge d'erreur est y

La marge d'erreur représente la fourchette de certitude à l'intérieur de laquelle les réponses obtenues sont exactes. Elle est généralement comprise entre 1 et 10. Une marge d'erreur de 5 % est communément considérée comme suffisante et il est déconseillé de choisir une marge supérieure à 10 %.

- L'intervalle de confiance tp

L'intervalle de confiance est la probabilité que l'échantillon de personnes interrogées ait une influence sur les résultats de l'enquête. Prenons pour exemple une enquête réalisée avec un échantillon de cent personnes et un intervalle de confiance de 95 %. Cela signifie que si la même enquête est réalisée une seconde fois avec cent autres personnes choisies parmi la population cible, les résultats obtenus seront, dans 95 % des cas, identiques à ceux de la première enquête. L'intervalle couramment utilisé est de 95 %. Il est déconseillé de prendre un intervalle inférieur à 90 %.

Le tableau suivant donne les valeurs de tp associées aux intervalles de confiance.

Intervalle de confiance	Tp
90 %	1,65
95 %	1,96
99 %	2,69

Pour appliquer cette formule, nous avons retenu :

- comme marge d'erreur y à 5% ;
- intervalle de confiance 95% ce qui entraîne une valeur de tp égale à 1,96
- p est fixé à 0,5

- Diplômés

Les diplômés des différentes entités ainsi que les structures en charge de leur insertion ont été également interviewés. Notons qu'à ce niveau, le choix a été aléatoire en fonction des adresses qu'on a eues. Ces effectifs se justifient en raison de la courte durée dont nous disposons pour la mission.

Structures partenaires de l'UAC pour l'organisation de la SEMOP

La liste des partenaires de l'UAC participant à la SEMOP a été retirée auprès des Responsables chargés de l'organisation de la SEMOP. A ce niveau, compte tenu des contraintes de la mission, un choix raisonné a été opéré.

Ainsi la détermination de la population cible a été faite sur la base du profil des acteurs en lien avec le sujet étudié selon un choix raisonné. Ainsi, le statut axé sur la catégorie socio-professionnelle a permis de retenir les étudiants, les enseignants, les membres de l'administration du rectorat ainsi que les professionnels. Au total, le tableau II présente la répartition de l'échantillon par sexe des cibles interviewées.

Tableau 2 : Répartition du groupe selon le sexe et la proportion

N°	Groupe cible	Masculin	Féminin	Effectif	Proportion (%)
1	Étudiants ayant participé à la SEMOP et au FECM	104	35	139	56
2	Enseignants ayant participé à la SEMOP et au FECM	14	7	21	9
3	Professionnels de tous ordres ayant participé à la SEMOP et au FECM	46	21	67	27
4	Membres de l'administration ayant participé à la SEMOP et au FECM	9	4	13	5
5	Membres du comité d'organisation de la SEMOP et du FECM	5	3	8	3
Total		178	70	248	100

Source : Travaux de terrain, Mars-Avril 2023

L'observation du tableau II montre qu'une diversité d'acteurs constituée de 248 personnes dont 71,77 % de sexe masculin et 28,22 % de sexe féminin forment le groupe cible. En outre, des personnes ressources ont été interviewées. Il s'agit notamment des Responsables de l'ANPE, de la Fondation Start Up Valley, de quelques chefs de service du Vice-Rectorat chargé de la Coopération et de l'Insertion Professionnelle

Par ailleurs, les normes relatives à l'éthique durant cette mission ont mis en lumière le consentement libre et éclairé des participants, la confidentialité, la vie privée des participants dans le strict respect des clauses et la transcription exacte des réponses données par les enquêtés.

1.4.3 Techniques et outils de collecte

Les techniques de collecte de données qui ont été utilisées dans le cadre de la présente évaluation, concernent les entretiens semi-structurés avec des outils de collecte numérisés via les tablettes et/ou les téléphones sous android. Pour ce faire, un questionnaire détaillé a été réalisé avec Google form afin de faciliter la collecte et le traitement des données. La planche 1 suivante illustre quelques images prises au cours de la phase de collecte de données numériques sur le terrain. Le tableau III présente un résumé de la démarche spécifique des travaux de terrain.

Tableau 3 : Résumé de la démarche spécifique des travaux de terrain

Étape	Contenu	Démarche/Outils
Collecte des données de terrain	<p>Entretien avec la cible de la SEMOP, des personnes ressources et structures d'appui : des enseignants et apprenants ayant pris part aux dernières éditions de la SEMOP et au Forum ECM, des apprenants en cours de formation à l'UAC, des dirigeants d'entreprises (Directeurs et ressources humaines), des leaders d'opinion</p> <p>Enquête auprès des acteurs directs de la SEMOP : des administratifs chargés de l'organisation de la SEMOP, le rectorat et certains professeurs ressources</p>	<p>Guides d'entretien</p> <p>Questionnaires</p> <p>Focus-Group</p> <p>Observations directes</p>



Planche 1 : Quelques images collectées au cours de la phase de collecte de données numériques sur le terrain.

Copyright : KPEDO @ 2023

1.4.4 Phase de traitement des données et d'analyse des résultats

Les méthodes d'analyse de l'évaluation des récentes éditions de la SEMOP ont été faites sur la base de la statistique descriptive. Elles ont permis :

- ✚ d'apprécier le cadre général de mise en œuvre de la SEMOP au regard de son ambition de contribuer à faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC ;
- ✚ d'examiner les conditions de préparation intellectuelle, matérielle et logistique de la SEMOP au regard des moyens existant à l'UAC et ceux mis à disposition par les partenaires ;
- ✚ d'analyser le cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP au regard des avantages à en retirer par chaque partie (université, étudiants, entreprises et institutions) ; et
- ✚ d'identifier les conditions d'organisation d'un événement de grande ampleur pouvant permettre d'atteindre l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC.

Compte tenu de la collecte des données qualitatives et quantitatives, le tableau Excel a été mis à contribution pour leur traitement statistique. Le modèle d'analyse SWOT (Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threats) ou FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a été utilisé pour faire ressortir les forces, faiblesses, opportunités et menaces issues de la présente évaluation. Ce modèle a permis l'identification des facteurs d'influence de l'organisation de cet événement et a permis de faire une analyse diagnostique de la situation en termes de difficultés, propositions et perspectives. Le tableau IV présente une synthèse des outils et techniques de collecte et d'analyse des données.

Tableau IV : Synthèse des outils et techniques de collecte et d'analyse des résultats

Volet	Outils à utiliser	Techniques de collecte	Outils et techniques de traitement des données et d'analyse des résultats
Volet quantitatif	<ul style="list-style-type: none">▪ Questionnaires d'enquête,▪ Guide de collecte des données secondaires▪ Toises▪ Calendriers des événements locaux	<ul style="list-style-type: none">▪ Entretien structuré▪ Consultation de divers documents	<ul style="list-style-type: none">▪ Analyse des tableaux,▪ Cartes et diagrammes,▪ Analyse statistique Excel

Volet qualitatif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Guide d'entretien individuel ▪ Guide d'entretien de focus group ▪ Guide de collecte des données secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien semi structuré ▪ Focus group ▪ Consultation de divers documents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse SWOT ▪ Analyse du contenu des documents, ▪ Analyse des stratégies de mitigation des risques ▪ Analyse de la situation actuelle, des barrières à l'atteinte des objectifs
-------------------------	---	---	---

1.4.5 Difficultés et limites de l'étude

Les principales difficultés rencontrées au cours de l'étude étaient la non disponibilité de la majeure partie des principales cibles à répondre au formulaire élaboré dans le cadre de cette évaluation. Toutefois, un effectif de plus de 248 personnes s'est prêté aux questions des enquêteurs.

Conclusion partielle

La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de cette évaluation s'est articulée autour de trois grandes étapes que sont : une phase préparatoire, une phase de collecte d'informations et de données de terrain et d'une phase de traitement des données et d'analyse des résultats. L'approche méthodologique proposée pour cette évaluation est à la fois qualitative, quantitative, participative et transversale visant à recueillir des informations destinées aux interprétations et analyses y afférentes. Cela a également permis l'élaboration des résumés des éditions (4 ; 5 ; 6 ; et 7) de la SEMOP et du FECM présentés dans le chapitre suivant.

Les suggestions et perspectives relatives aux axes d'amélioration ont tenu compte des insuffisances relevées au niveau de chaque objectif assigné à l'organisation de cet évènement. Dans la même veine, les pistes d'amélioration ont pris en compte les difficultés rencontrées par chaque catégorie d'acteurs de la chaîne, afin de renforcer l'apport du capital humain et financier pour l'amélioration de l'organisation des prochaines éditions de la SEMOP.

**Chapitre III : Résumé des
dernières éditions de la SEMOP
et du FECM**

Chapitre III : Résumé des dernières éditions de la SEMOP et du FECM

Introduction

A l'issue des trois premières éditions (2013, 2014 et 2015), une évaluation diagnostique et de faisabilité a été organisée en mai 2016. Ladite évaluation a permis de répertorier les forces et faiblesses de la SEMOP d'une part, et de proposer des perspectives et recommandations d'autre part afin de faire de cette semaine une activité plus inclusive qui participe réellement à la visibilité de l'UAC. C'est tenant compte de ces recommandations que les quatre dernières éditions de la SEMOP ont été organisées. Dans la suite du développement, il a été présenté un résumé du déroulement du FECM et des éditions (4 ; 5 ; 6 ; et 7) de la SEMOP, suivant le plan ci-après : Période de la tenue de l'évènement ; thème ; objectif général ; nombre d'étudiants ayant participé ; nombre de professionnels ayant participé ; nombre de stands ; déroulement et conclusion.

3.1 : Point de la 1^{ERE} EDITION DU FORUM EDUCATION, COMPETENCES ET METIERS

Thème : « *Education et partenariat pour le développement des compétences pour l'employabilité des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur au Bénin* »

Personnes cibles : les étudiants, les enseignants et les entreprises/professionnels.

Période : Ce forum s'est déroulé les 23, 24 et 25 novembre 2022. Au programme, panels de discussion, rencontre entre les apprenants et les professionnels, exposition de stands, ateliers de réflexion, etc.

Jour 1 : mercredi 23 novembre 2022

Après arrivée et installation des participants, les représentants de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), de l'Université de Parakou (UP), du Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ont lancé officiellement le Forum et les activités qui doivent s'y dérouler.

Le premier panel de discussion avait pour thème : « **Quels sont les besoins du marché du travail au Bénin ?** »

D'après les intervenants, au Bénin, le taux de chômage s'élève à 2,3%. Selon l'indicateur universel au niveau du Bureau International du Travail (BIT), le Bénin est en situation de plein emploi. Le véritable problème est alors le sous-emploi (72%). Au Bénin, les jeunes sont "débrouillards" ; de ce fait, ils ne répondent pas au critère du chômage. Pour être chômeur, il faut vouloir travailler et chercher activement du travail pendant une certaine période. Or, en 2021, seulement 4161 personnes se sont fait connaître à l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi (ANPE) ; cela rend encore plus compliquée la situation. Le sous-emploi demeure donc le gros problème au Bénin sans oublier l'inadéquation de la formation ou des compétences avec les besoins réels du marché de l'emploi.

Il est important aussi de rappeler que c'est le secteur privé qui recrute le plus au Bénin. Il est donc évident que former les jeunes à l'auto-emploi, favoriser la création des PME et PMI, investir dans l'entrepreneuriat, permettraient de créer plus d'emplois.

Il faudrait maintenant questionner les différents secteurs pour déterminer les besoins en matière d'emploi. Il faudrait aussi améliorer le contenu des formations, actualiser les formations par rapport aux défis et enjeux actuels et proposer des alternatives/facilités aux jeunes pour les rendre disponibles et aptes à intégrer le monde professionnel.

Jour 2 : jeudi 24 novembre 2022

Cette journée a débuté par une communication sur le thème : « **Comment développer les compétences chez les apprenants au cours de leur cursus ?** » ; communication assurée par le Directeur du Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité, le Professeur KOUTINHOIN Benoît.

Selon le Professeur. B. KOUTINHOIN, dans le milieu anglophone, on a assisté très tôt au développement d'une méthodologie nommée DACUM (Developing A Curriculum) dans le but de produire des analyses de métiers et de professions, de développer une formation basée sur les compétences et administrer des programmes de gestion des ressources humaines basés sur les compétences. Le DACUM a été adopté par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à la fin des années 80. Au cours des assises décisionnelles, l'accent a été mis sur la FPT (Formation Professionnelle et Technique).

Le réseau des Universités de l'Afrique de l'Ouest a choisi le slogan suivant : « Enseigner autrement, apprendre autrement, évaluer autrement », afin de mettre en œuvre la FPT. Malheureusement, les gouvernements n'ont pas suivi cette orientation (manque de financement,

de moyens à mettre à disposition des universités). Concernant la mise en œuvre de la FPT, trois points essentiels ont été développés : **ingénierie de la gestion, ingénierie de la formation et ingénierie de l'évaluation.**

S'en suivra alors un atelier de réflexion toujours sur le thème de la communication et dirigé par le Directeur de l'ICAV (Institut du Cadre de Vie), le Professeur Euloge OGOUWALE. Les objectifs de cet atelier sont d'identifier les compétences professionnelles clés recherchées par les employeurs et établir les mécanismes de développement de ces compétences au cours du cursus universitaire. Trois questions principales et leurs réponses seront le centre de cet atelier :

1. Quels mécanismes extracurriculaires pour accroître l'employabilité des jeunes ?

Selon les intervenants, il faudra associer la pratique à la théorie dans les centres de formation, insérer des formations techniques en particulier des formations pointues dans le domaine du numérique et enfin développer les qualités intrinsèques de chaque apprenant pris individuellement. Par ailleurs, il faudra sensibiliser les adultes/parents/tuteurs sur l'entrepreneuriat et le libre arbitre des étudiants sur le choix de formation.

2. Quels mécanismes pour recueillir les besoins du monde professionnel ?

Mettre en place une plateforme, qui mettra en relation tous les acteurs de la chaîne ; c'est-à-dire les créateurs d'emploi/les professionnels/les entreprises, les centres de formation et aussi les étudiants eux-mêmes.

3. Quels mécanismes pour intégrer les compétences professionnelles dans le CV ou pour valoriser la formation universitaire ?

Les intervenants ont estimé qu'il faut d'abord identifier les besoins du marché de l'emploi, ensuite nouer des partenariats avec des structures qui offrent des formations externes à l'Université (structures du type cabinet offrant des formations, des séances de coaching, etc.) et organiser des séances pour orienter et même réorienter si besoin est, les formations des apprenants.

Les assises entre étudiants et professionnels ont permis aux apprenants de mieux comprendre les besoins du marché et les compétences à développer pour se rendre disponibles sur le marché. Il en ressort que, outre les formations théoriques reçues en cours, les étudiants ont le devoir de développer **l'humilité, la confiance en soi, le respect, le savoir-vivre, l'altruisme, la ponctualité, la discipline, la curiosité, l'autodidactisme**, etc. Ce sont des compétences qui ne

s'apprennent pas sur les bancs mais qui sont nécessaires à l'insertion dans le monde professionnel. Les enseignants de leur côté se sont engagés à parfaire le contenu des formations, et à actualiser ledit contenu pour rester cohérents avec les réalités et les exigences du marché de l'emploi. Une foire a été aussi organisée.

3.2 : Synthèse de l'organisation des dernières éditions de la SEMOP

3.2.1 : Synthèse de la 4^{ème} édition de la SEMOP

Période : du 06 au 10 novembre 2016

Thème : « Formations universitaires au service de la croissance économique des entreprises et des nations : les leviers favorables au développement des métiers porteurs ».

Nombre d'étudiants participants : 13 015 étudiants

Nombre de professionnels participants : 83 professionnels (*entreprises, administrations publiques, ONGs*)

Nombre de stands : 113 stands occupés par les entreprises et les entités de l'UAC

Objectif général : L'objectif général de la 5^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel est d'appréhender les différentes facettes et enjeux de la question du lien entre métiers porteurs et enseignement qualifiant afin d'orienter efficacement le système de formation vers des secteurs porteurs, des métiers émergents, novateurs.

Difficultés rencontrées : Période de la tenue de la SEMOP, participation d'un nombre réduit d'apprenants, le retard dans l'installation des stands, le manque de gardiennage, absence de lieu de stockage des articles exposés et enfin un emplacement dédié.

Que retenir de la 4^{ème} édition ? : La 4^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) tenue sur le campus d'Abomey-Calavi du 14 au 18 novembre 2016 a permis un bon brassage entre professionnels, apprenants et formateurs et a été l'occasion de réfléchir sur un certain nombre de thématiques pour une meilleure orientation des offres de formation vers les besoins réels du marché de travail. Il s'est agi à travers les formations de permettre aux apprenants de développer les compétences nécessaires, requises pour l'emploi, ce qui facilitera leur intégration dans le milieu professionnel.

Actions à mettre en œuvre pour la suite :

- Révision de certaines offres de formation en tenant compte des besoins du marché ;

- Création des meilleures conditions pour que les jeunes au cours de leur formation développent les compétences dont ils ont besoin pour leur insertion ;
- Accompagnement des étudiants dans la construction de leurs projets professionnels ;
- Sensibilisation des jeunes sur les enjeux de l'entrepreneuriat ; et
- Intégration du volet entrepreneuriat dans les programmes de formation.

3.2.2 : Synthèse de la 5^{ème} édition de la SEMOP

Période : du 06 au 10 novembre 2017

Thème : « Qualification professionnelle et vie Active des Jeunes »

Nombre d'étudiants participants : 10 230 étudiants

Nombre de professionnels participants : 66 professionnels (*entreprise, administration publique, ONG*)

Nombre de stands : 91 stands occupés par les entreprises et les entités de l'UAC

Objectif général : L'objectif général de la 5^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel est d'expliquer les liens entre l'accès à l'emploi et les étapes clés du passage à la vie active d'une part et d'explicititer les modalités des trajectoires d'insertion socio-professionnelle à l'issue de la formation.

Difficultés rencontrées : Période de la tenue de la SEMOP, participation d'un nombre réduit d'apprenants, le retard dans l'installation des stands, le manque de gardiennage, absence de lieu de stockage des articles exposés et enfin un emplacement dédié.

Que retenir de la 5^{ème} édition ? : La 5^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) tenue sur le campus d'Abomey-Calavi du 06 au 10 novembre 2017 a permis aux différentes structures impliquées dans l'accompagnement et l'insertion professionnelle des jeunes d'informer les participants des structures d'assistance et d'accompagnement des primo-demandeurs d'emploi sur le marché de l'emploi. Cette 5^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) a permis aux étudiants de retenir ce qu'il faut faire pour créer une mini entreprise dans le cadre de l'auto-emploi. Le diagnostic fait de la situation du chômage et du sous-emploi a permis de comprendre que l'entrepreneuriat est la seule alternative crédible pour faire face à ces fléaux.

Actions à mettre en œuvre pour la suite :

- Mise en exergue de l'expertise des entrepreneurs incubés pour induire un déclic au niveau des étudiants et d'autres diplômés de l'UAC ;
- Création des meilleures conditions pour que les jeunes au cours de leur formation développent les compétences dont ils ont besoin pour leur insertion ;
- Accompagnement des étudiants dans la construction de leurs projets professionnels ;
- Formation des étudiants à construire leurs idées d'entreprise ;
- Sensibilisation des jeunes sur les enjeux de l'entrepreneuriat ;
- Intégration du volet entrepreneuriat dans les programmes de formation.

3.2.3 : Synthèse de la 6^{ème} édition de la SEMOP

Période : du 19 au 23 novembre 2018

Thème : « Formation et Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés : Rôles et Défis des Universités et des Entreprises ».

Nombre d'étudiants participants : 8479 étudiants

Nombre de professionnels participants : 27 professionnels (*entreprises, administrations publiques, ONG*)

Nombre de stands : 65 stands occupés par les entreprises et les entités de l'UAC

Objectif général : L'objectif général de la 6^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel est de concevoir et mettre en œuvre les axes, programmes et projets nationaux d'enseignement et de formation supérieure en accord avec les besoins du marché.

Que retenir de la 6^{ème} édition ? : La 6^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) tenue sur le campus d'Abomey-Calavi du 19 au 23 novembre 2018 a permis aux professionnels de donner aux jeunes participants des orientations d'insertion sur le marché de l'emploi. Elle a surtout permis de mieux circonscrire les problèmes urgents qui doivent être résolus pour une solution durable à la question de chômage et de sous-emploi des jeunes diplômés.

Difficultés rencontrées : Période de la tenue de la SEMOP, participation d'un nombre réduit d'apprenants, le retard dans l'installation des stands, le manque de gardiennage, absence de lieu de stockage des articles exposés et enfin un emplacement dédié.

Actions à mettre en œuvre :

Exhortation des jeunes à oser risquer car qui ne risque n'a rien dit-on. Pour finir, le jeune a été également exhorté à toujours bricoler pour se perfectionner, à reprendre et à reprendre après chaque échec, à développer l'esprit d'entreprise et d'entreprendre.

L'esprit d'entreprise fait référence à l'état d'esprit qui est caractéristique des entrepreneurs. Cela inclut des qualités telles que la créativité, la prise de risque, l'innovation, la persévérance, la vision, la capacité à trouver des solutions, la capacité à saisir les opportunités et la passion pour l'entreprise. En d'autres termes, l'esprit d'entreprise est une mentalité qui pousse les entrepreneurs à créer quelque chose de nouveau, à prendre des risques et à innover pour réussir.

D'autre part, l'esprit d'entreprendre se réfère aux actions concrètes que les entrepreneurs entreprennent pour créer et développer une entreprise. Cela inclut la recherche de financement, la planification stratégique, l'élaboration de plans d'affaires, la gestion des opérations quotidiennes, la création de produits ou de services, la gestion des employés et la prise de décisions éclairées.

L'esprit d'entreprise décrit la mentalité des entrepreneurs, tandis que l'esprit d'entreprendre décrit les actions concrètes qu'ils entreprennent pour créer et développer leur entreprise.

3.2.4 : Synthèse de la 7^{ième} édition de la SEMOP

Période : du 18 au 22 novembre 2019

Thème : « Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés de l'UAC : Après le diagnostic, les actions ».

Nombre d'étudiants participants : 10 507 étudiants

Nombre de professionnels participants : 42 professionnels (*entreprises, administrations publiques, ONGs*)

Nombre de stands : 65 stands occupés par les entreprises et les entités de l'UAC

Objectif général : L'objectif général de la 7^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel est de mettre les outils du diagnostic de la formation universitaire et de l'emploi au service de l'insertion professionnelle pour une meilleure adéquation formation-emploi.

Difficultés rencontrées : Période de la tenue de la SEMOP, participation d'un nombre réduit d'apprenants, le retard dans l'installation des stands, le manque de gardiennage, absence de lieu de stockage des articles exposés et enfin un emplacement dédié.

Que retenir de la 7^{ème} édition ? : La 7^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) tenue sur le campus d'Abomey-Calavi du 18 au 22 novembre 2019 a permis aux professionnels de donner aux jeunes participants des orientations d'insertion sur le marché de l'emploi. Cette 7^{ème} édition de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) a permis aux étudiants de comprendre également le comportement à adopter au cours des séances d'embauche. Le diagnostic fait de la situation du chômage et du sous-emploi a permis de comprendre que l'entrepreneuriat est la seule alternative crédible pour faire face à ces fléaux

Actions à mettre en œuvre pour la suite :

- Dynamisation du partenariat avec les entreprises et organismes partenaires par pôle ou par secteur ;
- Mise en exergue de l'expertise des entrepreneurs incubés pour induire un déclic au niveau des étudiants et d'autres diplômés de l'UAC ;
- Accompagnement des étudiants dans la construction de leurs projets professionnels ;
- Formation des étudiants à construire leurs idées d'entreprise ;
- Sensibilisation des jeunes sur les enjeux de l'entrepreneuriat ;
- Intégration du volet entrepreneuriat dans les programmes de formation.

La figure 1 fait le point des participations aux dernières éditions 4, 5, 6 et 7 de la SEMOP suivant le nombre de stands ; le nombre d'étudiants ayant participé ; et le nombre de professionnels présents aux diverses éditions.



Figure 1 : Point des participations aux éditions 4, 5, 6 et 7 de la SEMOP

De la figure 1, il ressort que le nombre d'étudiants ayant participé aux dernières éditions 4, 5, 6 et 7 de la SEMOP a considérablement baissé, contrairement au nombre de stands qui est resté relativement constant au cours des éditions (4 et 5) et celles des éditions (6 et 7). Mais au total

le nombre de stands a considérablement baissé de l'édition 4 à 7. Le nombre de professionnels ayant participé aux dernières éditions 4, 5, 6 et 7 de la SEMOP a considérablement baissé de la 4^{ème} édition à la 7^{ème} édition. Ces figures révèlent globalement une baisse de la participation aux dernières éditions 4, 5, 6 et 7 de la SEMOP de la 4^{ème} à la 7^{ème} édition. Cela pourrait s'expliquer par les difficultés d'organisation pratiques de la SEMOP, la crise sanitaire de la COVID 19 qui a eu un impact significatif sur la participation des diverses personnes cibles à cet évènement.

Ces différentes éditions ont été une aubaine offerte aux apprenants pour rester en contact avec les entreprises et mieux comprendre les attentes professionnelles des employeurs et diverses entreprises. Au cours des diverses éditions de la SEMOP, et de la 1^{ère} édition du Forum Education, Compétences et Métiers, les chefs d'entreprise se sont rendus disponibles également pour partager leurs expériences et expertises avec les jeunes diplômés porteurs d'idée de projet.

Conclusion partielle

Les éditions 4, 5, 6 et 7 de la Semaine du Monde Professionnel (SE MOP), et la 1^{ère} édition du Forum Education, Compétences et Métiers ont permis aux étudiants de mieux cerner les bonnes pratiques à adopter au cours des séances d'embauche. Le diagnostic fait de la situation du chômage et du sous-emploi a permis de comprendre que l'entrepreneuriat est la seule alternative crédible pour faire face à ces fléaux. Les quatre dernières éditions de la SEMOP, à travers les thématiques développées ont permis une meilleure orientation des offres de formation vers les besoins réels du marché de travail. Il s'agit, à travers les formations, de permettre aux apprenants de développer les compétences nécessaires, requises pour l'emploi, ce qui facilitera leur intégration dans le milieu professionnel. Les participants ont reçu des outils et les informations nécessaires pour créer une mini-entreprise dans le cadre de l'auto-emploi. En outre, ils ont reçu des professionnels des orientations d'insertion sur le marché de l'emploi et le comportement à adopter au cours d'un processus d'embauche.

Les acquis des différentes éditions de la SEMOP sont nombreux. On peut noter :

- Une forte implication du monde professionnel dans les activités pédagogiques et para-académiques ;
- La mise à disposition d'un espace de 5 hectares par la Mairie d'Abomey-Calavi ;
- La construction de l'amphithéâtre de 200 places par la Société Etisalat Bénin ;
- La construction de l'amphithéâtre HOUDEGBE ;
- La mise en place du Parc d'Incubateurs Spécialisés d'Entreprises ;

- L'intégration progressive du volet entrepreneuriat dans les programmes de formation.

Toutefois, dans le cadre de l'organisation des différentes éditions de la SEMOP, il est à noter :
(i) l'existence de quelques difficultés d'ordre logistique ; (ii) la non adéquation de la période choisie pour la tenue de la SEMOP ; ce qui engendre une faible participation des diverses cibles ; le retard dans l'installation des stands ; (iii) le manque de gardiennage pour assurer la sécurité des biens mobilisés dans le cadre de cet évènement, (iv) l'exiguïté des lieux de stockage des articles exposés et (v) l'inexistence d'un emplacement dédié pour la tenue de cet évènement.

En outre il faut noter :

- La difficulté de mobilisation des ressources financières ;
- La difficulté de formuler des thématiques de formation pour les étudiants 3 mois à l'avance sur le site de l'UAC afin qu'ils choisissent leur thème ;
- La difficulté de mettre des box de coaching conseil emploi diagnostic dans un secteur où chaque étudiant pourra se sentir écouté, encadré et orienté ;
- La difficulté de tenir des ateliers techniques d'apprentissage.

**Chapitre IV : Résultats de
l'évaluation de la SEMOP et du
FECM.**

Chapitre IV : Résultats de l'évaluation de la SEMOP et du FECM

Introduction

Les institutions d'enseignement universitaires s'emploient constamment à mettre en place des mécanismes d'insertion des jeunes diplômés dans un processus de recherche de la qualité de l'enseignement et des programmes de formation. S'inscrivant dans cette logique, l'UAC a élaboré diverses stratégies permettant la rencontre des diverses parties prenantes du secteur de l'employabilité des diplômés, à travers l'organisation des diverses éditions de la SEMOP et du FECM. Ainsi, dans ce chapitre sont présentés (i) l'évaluation du cadre général de mise en œuvre de la SEMOP, à travers ses conditions de préparation intellectuelles, matérielles et logistiques au regard de son ambition de contribuer à faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC ; (ii) les conditions d'organisation optimum pouvant permettre d'atteindre l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC ; et (iii) le cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP au regard des avantages à en retirer par chaque partie prenante (université, étudiants, entreprises et institutions etc.).

1. Adéquation du contenu de la formation à la réalité du monde professionnel

Depuis quelques années, l'adéquation formation-emploi est considérée comme l'un des principaux défis économiques au Bénin. De nombreuses actions publiques ont été mises en œuvre pour accroître l'adéquation de ses formations aux réalités du monde de l'emploi. Toutefois, s'il y a consensus sur l'importance de l'adéquation, des désaccords persistent sur le diagnostic de la situation et les actions à privilégier. Alors que les acteurs du monde professionnel dénoncent un manque d'adaptation et de flexibilité de la formation des diplômés, les institutions d'enseignement affirment adapter constamment la formation aux besoins des entreprises et au marché du travail. Quant au gouvernement, il évoque des problématiques d'inadéquation basées sur les statistiques nationales qui sont éloignées de la vision qu'en ont les principaux acteurs. Cette divergence de points de vue amène à se questionner sur ce que les acteurs entendent par adéquation formation-emploi et la façon dont ils posent leur diagnostic. Cette interrogation majeure a conduit au cours des investigations à évaluer cet aspect, auprès de la cible étudiante interviewée et les personnes ayant au moins connu les réalités du monde professionnel. La figure 2 présente les réponses recueillies à propos de l'adéquation du contenu de l'offre de formation à la réalité du monde professionnel.

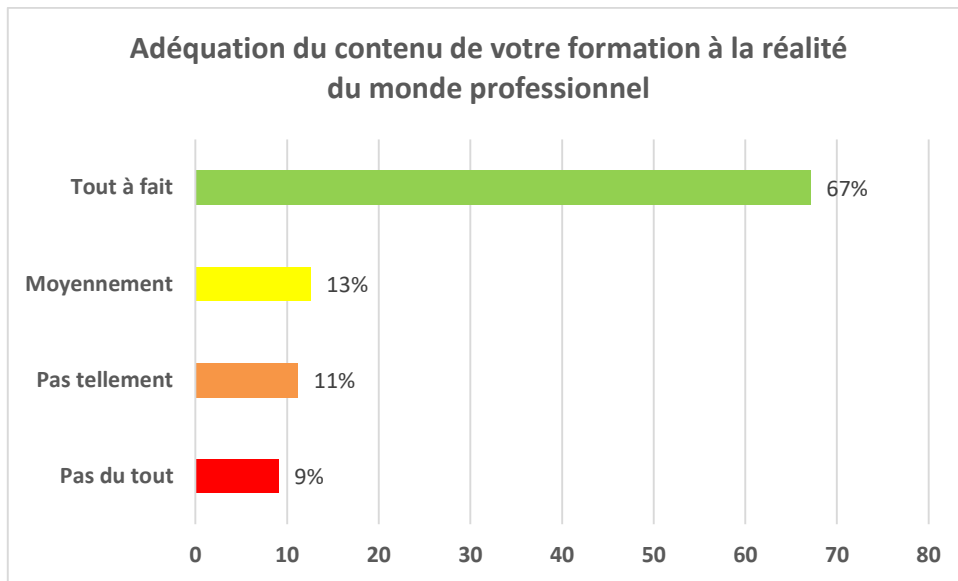


Figure 2 : Adéquation du contenu de votre formation à la réalité du monde professionnel

La figure 2 montre qu'une forte proportion de la cible enquêtée (77,13 %) trouve adéquat le contenu de l'offre de formation et les réalités rencontrées dans le milieu professionnel. L'autre proportion des personnes enquêtées a eu des avis partagés au sujet des modalités de réponse ci-après : « Moyennement » (12,58 %) ; « Pas tellement » (11,18 %) ; et « Pas du tout » (9,09 %). Ces proportions obtenues témoignent de l'effort qui reste à faire, par les universités pour adapter l'offre de formation aux réalités rencontrées dans le monde professionnel.

2. Stratégies développées par les étudiants pour éviter le chômage à la fin de leurs cursus universitaire

- **Motivation du choix de la filière**

Après l'obtention du baccalauréat, plusieurs raisons motivent le choix de la filière opérée par les nouveaux bacheliers dès leur entrée à l'université. La figure 3 présente les diverses modalités de réponses collectées auprès de la cible étudiante enquêtée.

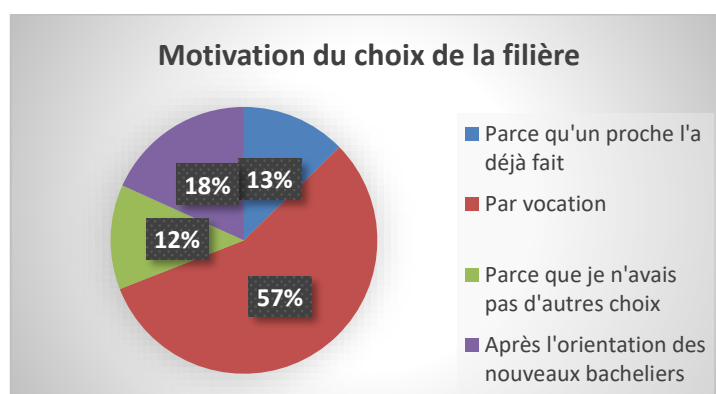


Figure 3: Motivation du choix de la filière

La majorité des personnes interrogées ont affirmé que le choix de leur filière a été opéré « par vocation » (57%) ; d'autres ont révélé que ce choix a été fait après « la séance d'orientation des nouveaux bacheliers » (18%) ; une autre catégorie affirme avoir choisi leur filière suivant les tendances du moment ou en imitant un proche parent ou ami.

Les enquêtes réalisées auprès de la cible étudiante ont permis d'identifier les stratégies adoptées par les étudiants pour anticiper sur le risque inhérent de chômage qui guette les diplômés à la fin de leurs cursus universitaires. Plusieurs stratégies sont développées à savoir : le recours à la double inscription, le recours aux formations artistiques et professionnelles et à l'entrepreneuriat. La figure 4 présente la proportion d'étudiants enquêtés ayant fait une double inscription.

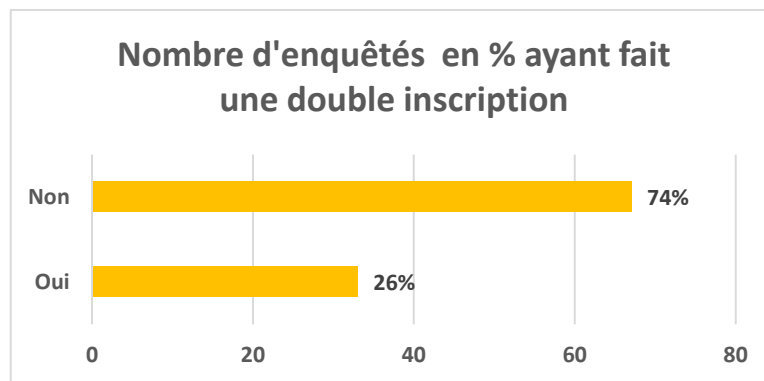


Figure 4 : Proportion d'enquêtés ayant fait une double inscription

De l'analyse de la figure 4, il ressort que 26% des étudiants interrogés ont révélé avoir recours à la double inscription, contre 74% qui suivent une formation unique. Cette enquête a aussi permis de déceler les raisons et la motivation qui poussent les étudiants à opter pour le choix de la double inscription. La figure 5 présente les raisons principales et la motivation des étudiants enquêtés à adopter ce choix.

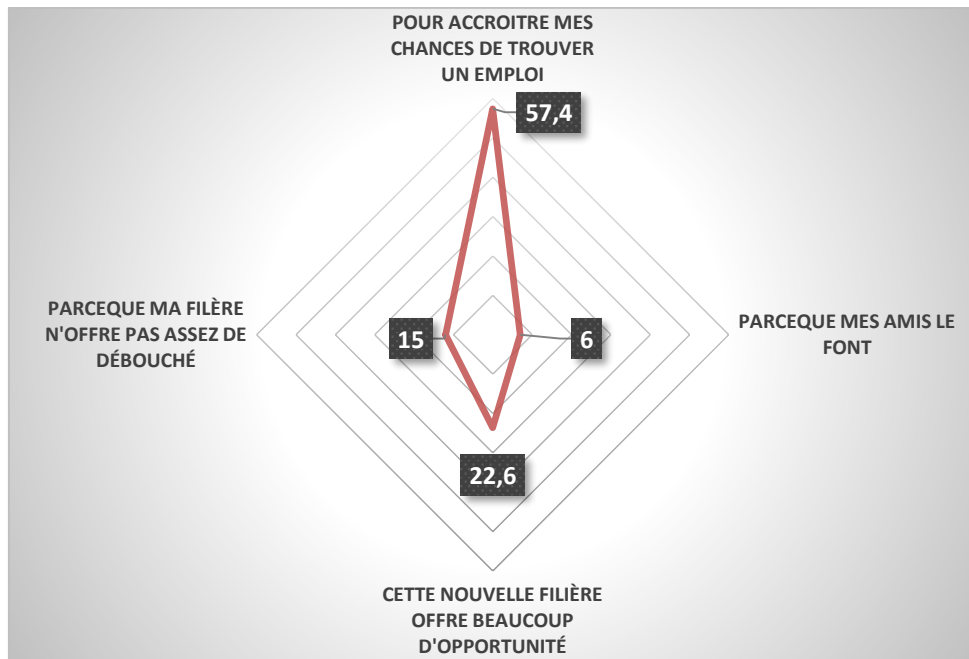


Figure 5 : Raisons du choix d'une seconde filière

De la figure 5, nous retenons que la raison majeure qui pousse les étudiants à choisir une seconde filière est par ordre d'importance, « l'accroissement de leurs chances de trouver un emploi » (57,4% des personnes interrogées) ; et « les nombreuses opportunités offertes par cette nouvelle filière choisie » (22,6% des personnes interviewées). Les autres modalités recueillies sont « parce que ma filière n'offre pas assez de débouchés » ; « parce que mes amis y sont », n'en demeurent pas moins négligeables.

- **Débouché espéré par les étudiants à l'issue de leur formation**

La figure 6 présente les avis relatifs aux débouchés espérés par les étudiants à l'issue de leur formation universitaire.

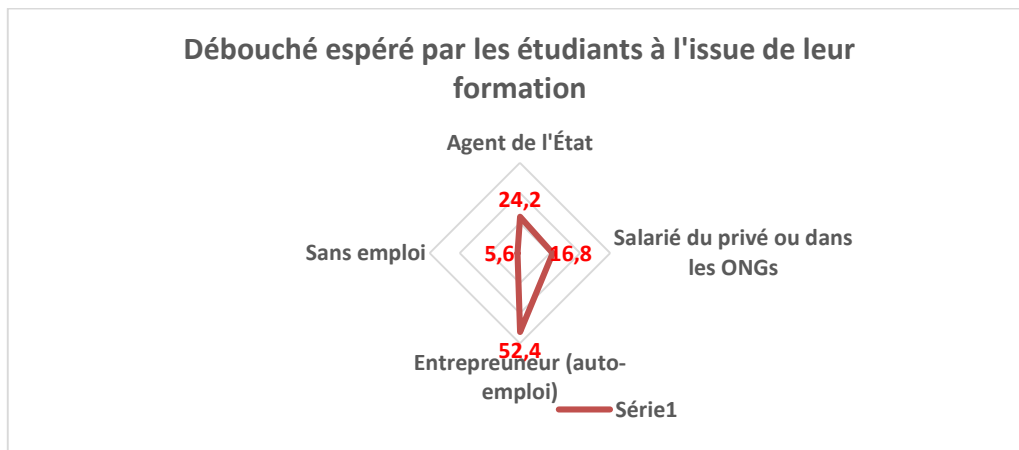


Figure 6 : Débouché espéré par les étudiants à l'issue de leur formation

La figure 6 révèle que l’auto-emploi est le premier débouché espéré par les étudiants à l’issue de leur formation ; cela est suivi par le désir de devenir fonctionnaire de l’État ou agent du privé. Ce choix relatif à l’auto-emploi pourrait également traduire la faible insertion professionnelle des diplômés à l’issue de leur formation et l’inadéquation de certaines formations à la réalité du monde de l’emploi. Ce chiffre montre également un changement significatif de mentalités quant à l’esprit d’entreprise. Le mythe de la fonction publique a-t-il commencé à s’effondrer ?

- **Origine de votre choix de domaine de métier**

La figure 7 présente l’origine du choix du domaine de métier souhaité par la cible étudiante.

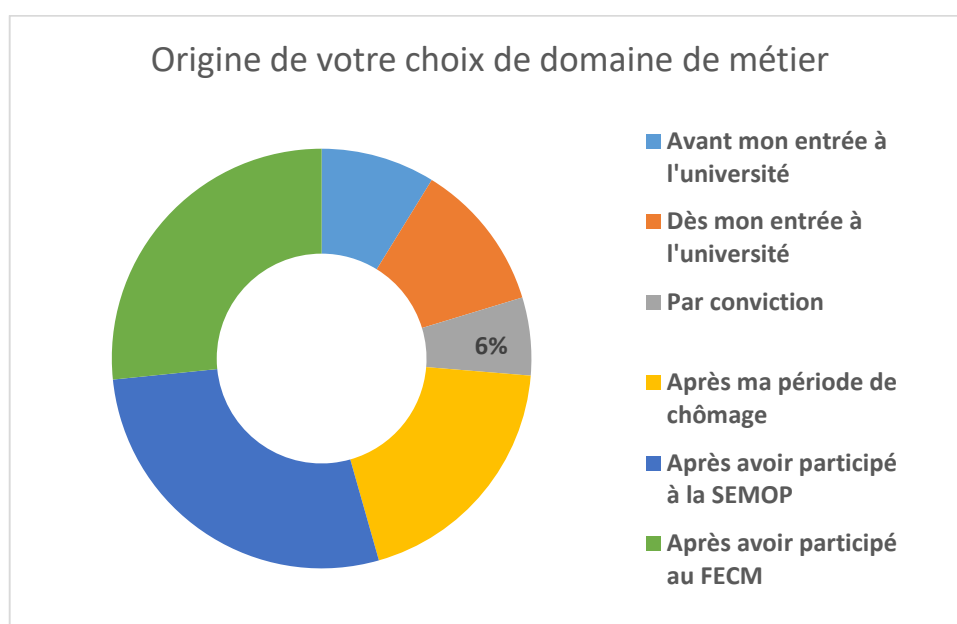


Figure 7 : Origine de votre choix du domaine de métier.

Il ressort de la figure 7 que le choix du domaine de métier opéré par la cible étudiante au cours de cette évaluation a révélé qu’en majorité, la participation à la SEMOP (27,8) et au FECM (26,6) ont eu un impact significatif sur le choix du domaine de métier futur espéré par les participants étudiants à ces évènements. Les autres modalités présentées sur la figure révèlent que le choix du domaine de métier futur par les étudiants est opéré « après la période de chômage » (19,3%), soit « dès leur entrée à l’université » (11,6%), « avant leur entrée à l’université » (8,8%), et enfin « par conviction » (6%).

3. Stratégies développées par l'administration universitaire et celles des écoles pour améliorer le taux d'insertion des diplômés de l'UAC.

Hormis la mission d'enseignement connue de l'UAC, cette institution développe de nombreuses stratégies pour accroître l'insertion de ses diplômés, à travers l'amélioration des aspects pratiques contenus dans les offres de formation académiques et professionnelles, et par le rapprochement des professionnels avec les étudiants en formation à divers niveaux. Au nombre de ces stratégies, les enquêtes menées auprès des principales cibles, ont permis l'identification des mesures suivantes : (i) le recours aux professionnels pour dispenser certains cours dans les entités et écoles de formation de l'UAC ; (ii) l'insertion des cours sur l'entrepreneuriat dans les curricula de formation dans les entités de formation ; (iii) l'organisation de stages et sorties pédagogiques à l'endroit des apprenants. La figure 8 présente le niveau de présence des professionnels, dans le personnel enseignant dans les formations de l'UAC.

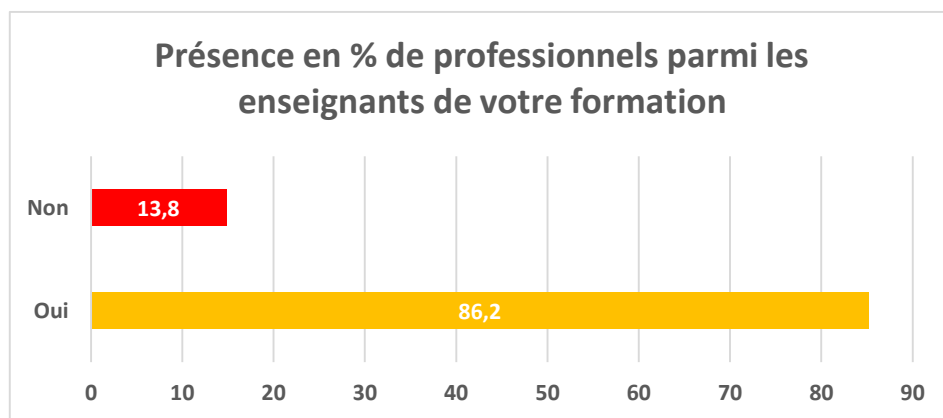


Figure 8 : Présence de professionnels parmi le personnel enseignant de votre formation

La figure 8 montre que 86,2% de la cible étudiante affirment connaître la présence des acteurs du monde professionnel dans le rang des enseignants chargés de leurs formations, contre 13,8% qui affirment le contraire. La figure 9 présente la proportion d'apprenants ayant reçu une formation pratique en entrepreneuriat.

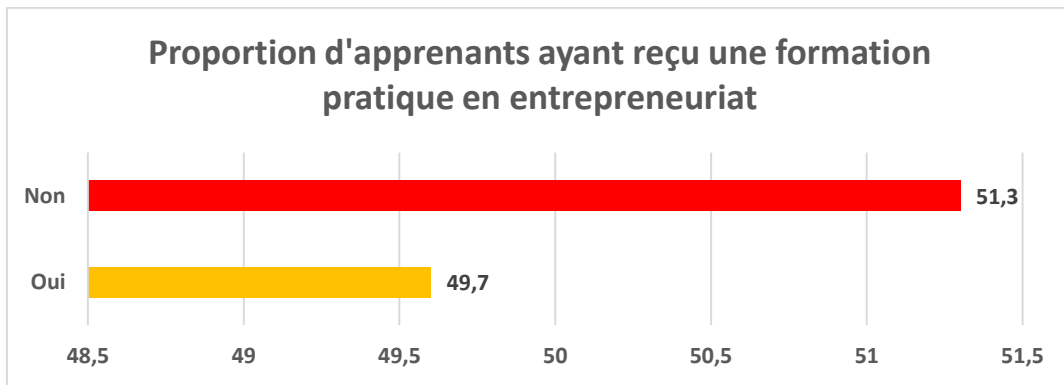


Figure 9 : Proportion d'apprenants ayant reçu une formation pratique en entrepreneuriat

La figure 9 montre que 49,7 % de la cible étudiante enquêtée affirme avoir reçu une formation pratique en entrepreneuriat au cours de leur formation, contre 51.3 % qui affirment le contraire.

En croisant les informations issues de la figure 6 et celles de la figure 10 : il urge d'insérer dans les curricula de formation de toutes les entités des cours pratiques sur l'entrepreneuriat.

La figure 10 présente la proportion d'apprenants ayant fait des stages en entreprise

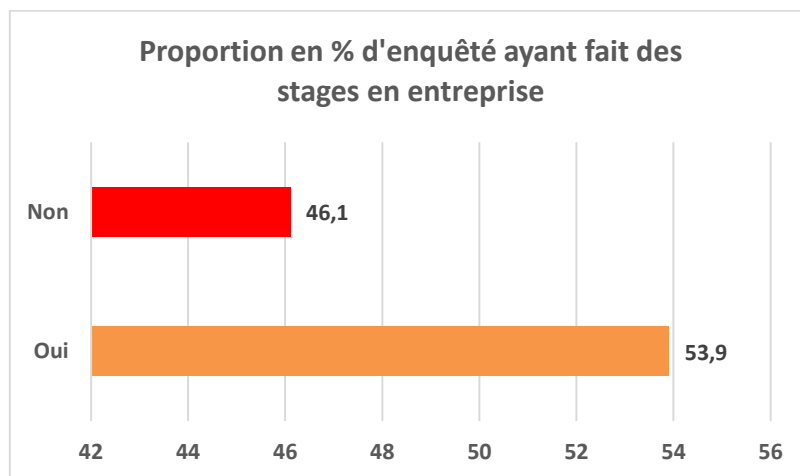


Figure 10: Proportion d'enquêtés ayant fait des stages en entreprise

La figure 10 révèle que 53,9% de la cible étudiante enquêtée affirme avoir fait un stage en entreprise au cours de leur formation, contre 46,1% qui affirment le contraire. À la lumière des résultats, il faudra un renforcement des programmes de stage, et un développement de nombreux accords avec les entreprises privées pour accroître l'admission en stage des apprenants de l'UAC afin de renforcer leurs capacités techniques et leur permettre de découvrir les réalités du milieu professionnel.

La figure 11 présente la proportion d'étudiants ayant une fois été à une sortie pédagogique.

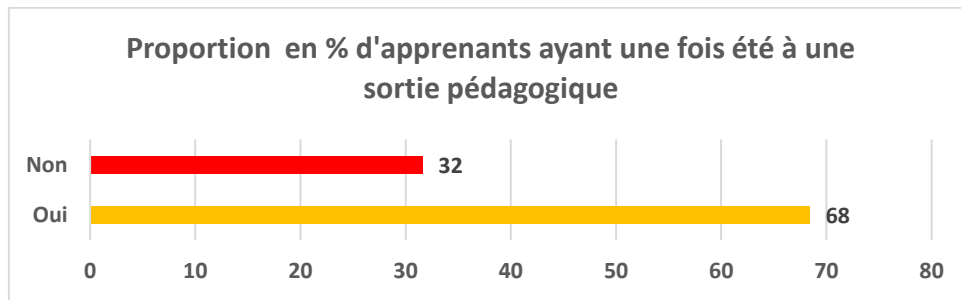


Figure 11 : Proportion d'apprenants ayant une fois été à une sortie pédagogique

La figure 11 montre que 68 % de la cible étudiante enquêtée affirme avoir fait une sortie pédagogique au cours de leur formation, contre 32 % qui affirme n'avoir jamais été à une sortie pédagogique. Compte tenu de ces résultats, il faudra un renforcement des programmes de sorties pédagogiques intégrées de plusieurs Unités d'Enseignement (UE) à la fin des cours théoriques, pour mettre en adéquation les aspects pratiques et théoriques des formations reçues par les apprenants de l'UAC. Allant dans ce sens, il faudra un développement de nombreux accords avec les entreprises privées pour accroître l'acceptation des apprenants de l'UAC, pour les stages professionnels, afin de participer au renforcement de leurs capacités techniques et leurs découvertes des réalités du milieu professionnel.

4. Analyse de l'organisation de la SEMOP et du FECM

- **Satisfaction des enquêtés après la participation au FECM**

Le recueil des avis des participants après avoir pris part au FECM a également fait l'objet de nos investigations sur le terrain. La figure 12 présente le niveau de satisfaction des participants au FECM.

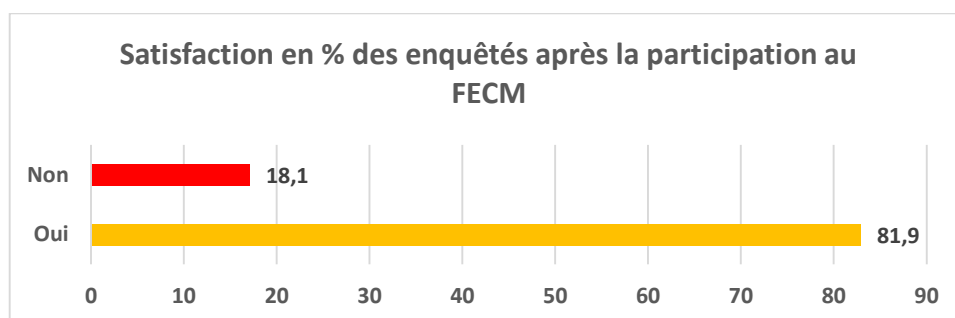


Figure 12 : Satisfaction des enquêtés après la participation au FECM

De l'analyse de la figure 11, il ressort que 81,9% des personnes interrogées sont satisfaites de leur participation au FECM, et à au moins une des éditions de la SEMOP contre 18,1% qui sont d'un avis contraire. Cela témoigne de l'effort organisationnel, et de l'impact qu'ont eu ces évènements sur les participants.

- **Appréciation générale du FECM par les participants enquêtés**

L'analyse du processus d'intégration de l'organisation du FECM, a été appréciée en prenant en compte certains aspects clés tels : l'Initiative des événements ; la période choisie pour l'organisation ; les thèmes abordés ; la présentation des stands ; le lieu choisi pour le déroulement ; les activités menées au cours de ces événements ; la sonorisation ; la restauration, les moyens existants à l'UAC et ceux mis à disposition par les partenaires. La figure 13 présente l'appréciation générale de l'organisation du FECM.

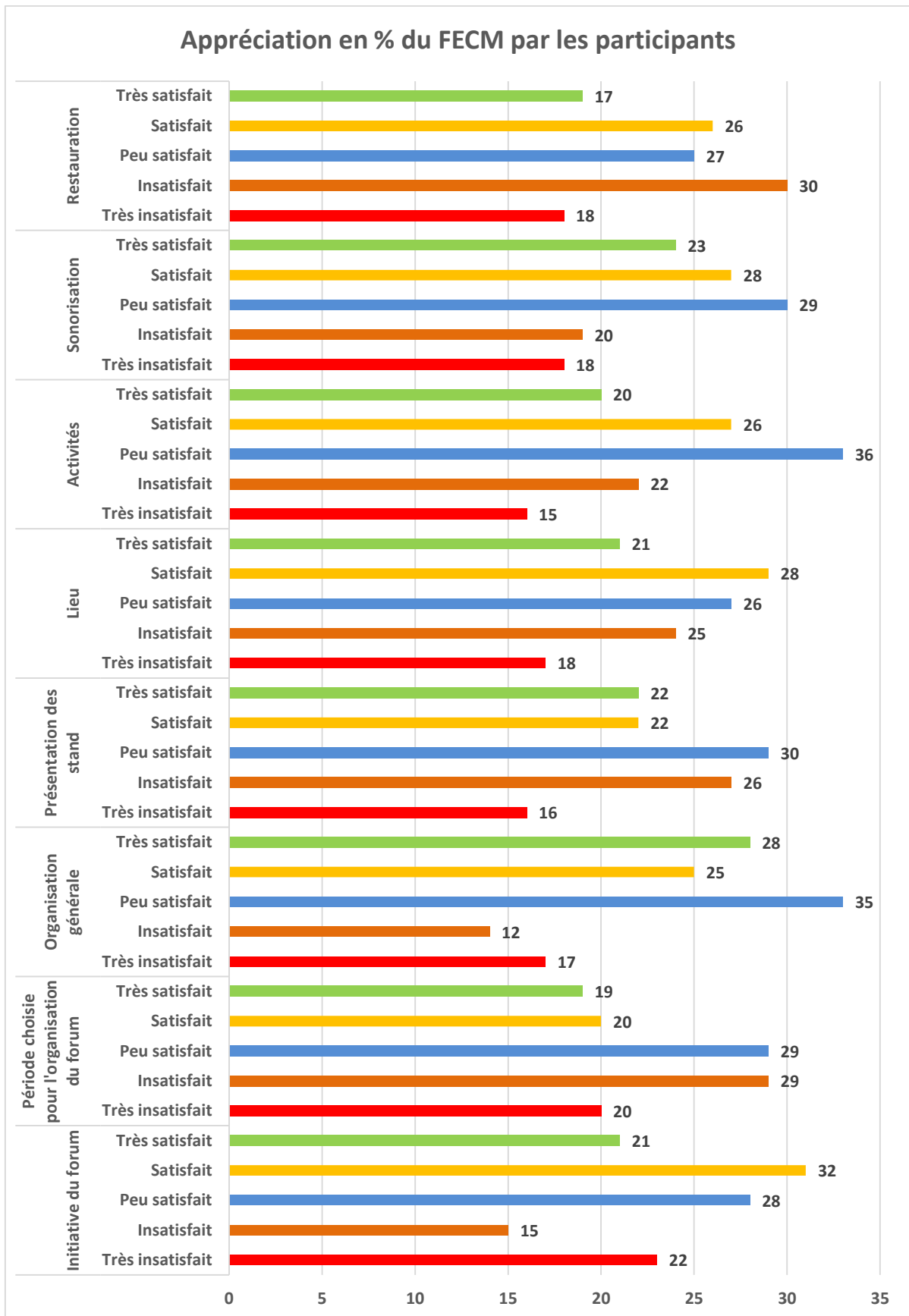


Figure 13 : Appréciation de l'organisation du FECM, par les participants interviewés

De l'analyse de la figure 13, il ressort qu'une forte proportion des participants au FECM restent « insatisfait », de la restauration, et de la période choisie pour l'organisation de ses événements. Quant à la sonorisation, les activités menées au cours du forum, la présentation des stands, et l'organisation générale du FECM, une proportion importante des personnes interrogées reste « peu satisfait ». A propos du lieu choisi pour l'organisation de ces événements et l'initiative du FECM, il ressort qu'une forte proportion des participants aux événements reste « satisfait ».

Il ressort que la majorité des personnes interrogées ont une satisfaction moyenne de l'organisation du FECM. Il faudra donc au cours des prochaines éditions de la SEMOP revoir les aspects logistiques de l'organisation, la période choisie et s'inspirer de l'organisation du FECM.

- **Analyse de l'organisation de la SEMOP**

L'analyse du processus d'organisation de la SEMOP s'est faite suivant les activités de la SEMOP ci-après : « discours d'ouverture » ; « Animation des stands » ; « Table ronde » ; « caravane » ; et les « échanges avec les Professionnels ». La figure 14 présente l'appréciation générale de l'organisation de la SEMOP à travers les aspects ci-dessus listés.

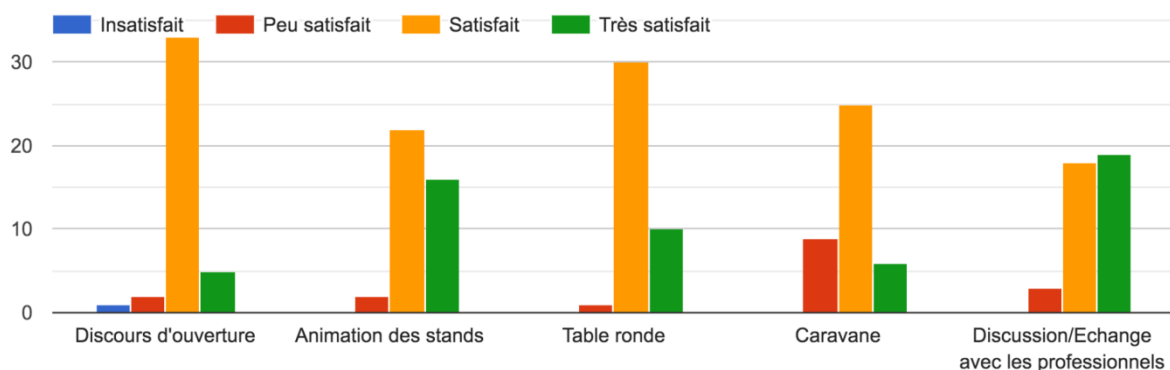


Figure 14 : Appréciation de l'organisation de la SEMOP, par les participants enquêtés

L'analyse de la figure 14, montre qu'une forte proportion (entre 22 et 33 %) des participants à la SEMOP reste « satisfait » du discours d'ouverture ; de l'animation des stands ; de la table ronde ; de la caravane. Quant aux divers échanges avec les professionnels, les participants sont « satisfaits » et « Très satisfaits ».

Il ressort que la majorité des personnes interrogées ont une satisfaction moyenne s'agissant des diverses activités proposées par l'organisation de la SEMOP. Il faudra quand même au cours

des prochaines éditions améliorer l'animation des stands, l'organisation des caravanes et les échanges avec les professionnels pour une meilleure réussite de cet évènement.

- **Appréciation sur la participation des étudiants issus des facultés dites classiques à la SEMOP**

La participation des étudiants inscrits dans les facultés dites classiques à la SEMOP, est analysée en tenant compte : de l'animation des stands présentés et de leur participation à l'évènement. La figure 15 présente l'appréciation générale de leur participation à la SEMOP à travers les aspects ci-dessus listés.

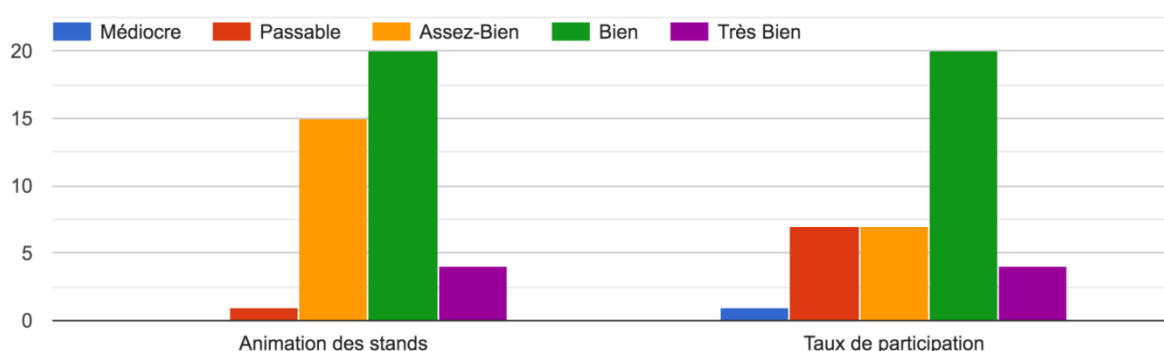


Figure 15 : Appréciation de la participation des étudiants issus des Facultés classique à la SEMOP

L'analyse de la figure 15 révèle une « bonne » participation des étudiants issus des facultés classiques à la SEMOP, ainsi qu'une bonne appréciation de l'animation des stands présentés par les étudiants.

Il ressort que la majorité des personnes interrogées ont une bonne appréciation des divers aspects abordés relatifs à la participation des étudiants issus des facultés à la SEMOP. Il faudra quand même au cours des prochaines éditions améliorer la mobilisation des étudiants par une sensibilisation intense pour une meilleure atteinte des objectifs de cet évènement.

- **Période proposée pour les prochaines éditions**

La figure 14 présente le résultat des investigations réalisées auprès des personnes interrogées à propos de la période proposée pour l'organisation du FECM.

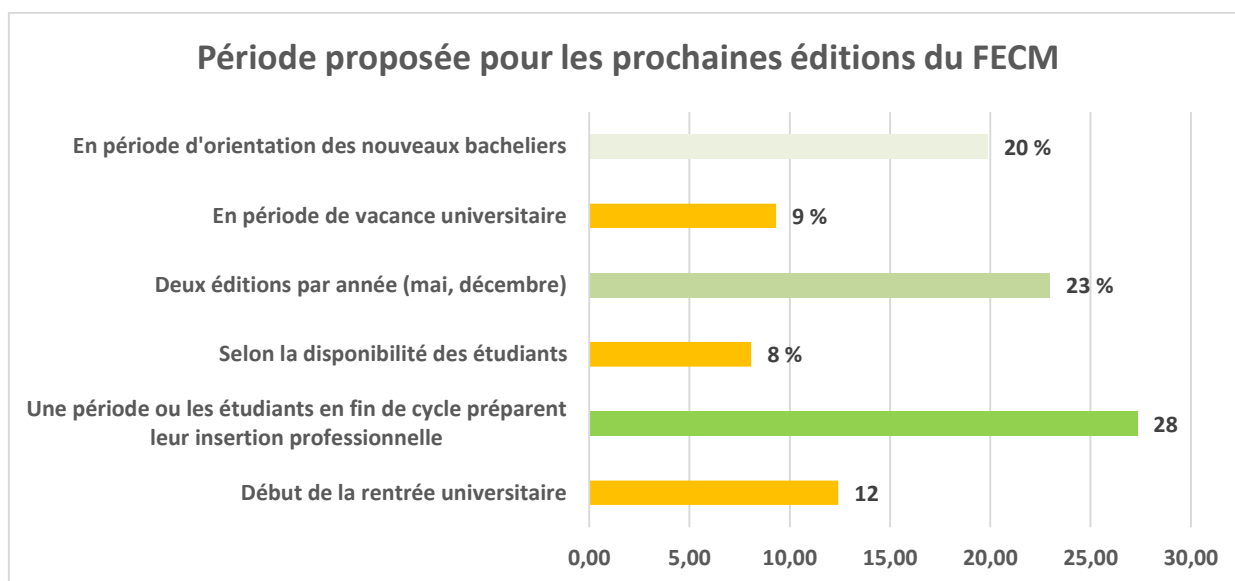


Figure 16 : Période proposée pour les prochaines éditions du FECM par les personnes enquêtées

De l'analyse de la figure 16, il ressort que la majorité des personnes interrogées proposent les périodes ci-après : « période où les étudiants en fin de cycle préparent leur insertion universitaire » ; « Deux éditions en mai et en décembre » ; et « en période d'orientation des nouveaux bacheliers ».

Prenant en compte l'objectif visé par l'organisation de la SEMOP et du FECM, qui est de mettre les apprenants et diplômés au contact des professionnels en vue de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, les périodes suivantes proposées par les étudiants pourraient être privilégiées par l'équipe chargée de l'organisation de ces événements : « période où les étudiants en fin de cycle préparent leur insertion universitaire » ; et « en période d'orientation des nouveaux bacheliers ». Mais quand on analyse de près ces deux périodes, il ressort que l'orientation des nouveaux bacheliers se fait généralement pendant les vacances scolaires qui coïncident avec la petite saison des pluies (mois d'août). En outre il n'y a pas une période précise pour l'insertion professionnelle des étudiants. Tenant compte du succès de l'organisation de FECM, on pourrait retenir le mois de janvier ou de février qui est une période où les conditions climatiques sont favorables (saison sèche).

Difficultés exprimées par les professionnels

Les difficultés exprimées par les professionnels sont relatives à l'utilisation des étudiants et diplômés en tant que stagiaires ou employés dans leurs structures. En effet, ces derniers n'ont pas souvent les capacités techniques et pratiques dans l'exercice de leur profession. Une autre difficulté est liée à la non maîtrise par les étudiants des matériels de travail sur le terrain. Ce qui oblige les professionnels à un renforcement des capacités permanent à leur endroit afin de faciliter leur adaptation au milieu professionnel pour la bonne marche de leur structure. Il en résulte une perte de temps dans l'atteinte des objectifs de la structure.

Eu égard aux difficultés enregistrées au niveau des acteurs de la chaîne, une analyse globale basée sur les Forces-Faiblesses-Menaces-opportunités, a été menée en vue de mieux orienter les propositions de solutions suivant les problèmes relevés.

- **Matrice de l'analyse SWOT de la SEMOP et du FECM pour une meilleure insertion des diplômés de l'UAC**

Pour donner une vue plus large des facteurs qui conditionnent les insuffisances notées et les possibilités de réussite de la SEMOP et du FECM pour une meilleure insertion des diplômés de l'UAC, une analyse SWOT a été faite (tableau 5) en tenant compte de l'environnement général de la SEMOP (figure 15).

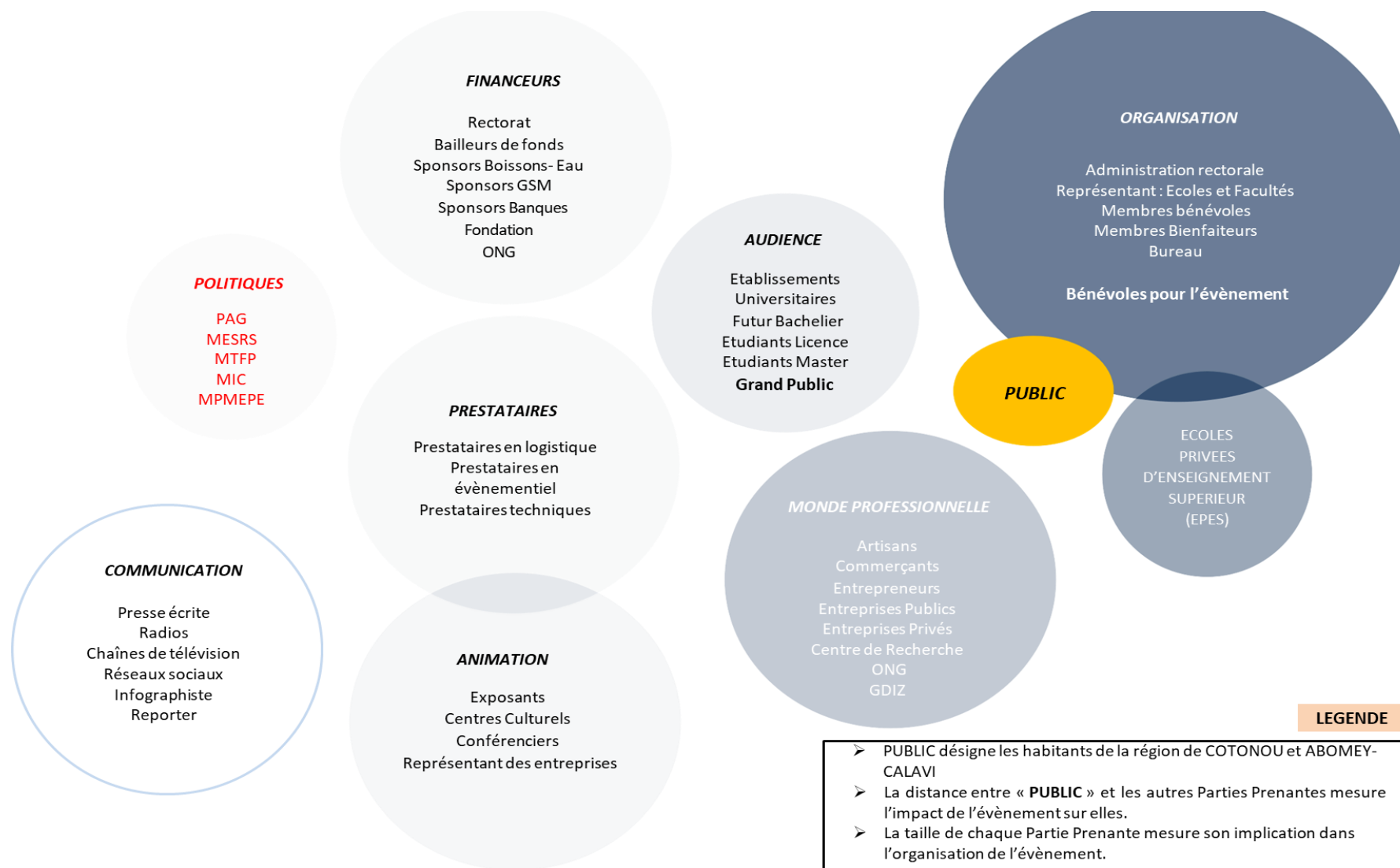


Figure 17 : Diagramme de Venn de l'environnement général de la SEMOP Correction de forme requise au niveau du « Monde professionnel »

Tableau 4 : Matrice de l'analyse SWOT de la SEMOP et du FEMC pour une meilleure insertion des diplômés de l'UAC

Cibles	Forces	Faiblesses	Menaces	Opportunités
L'état central à travers les structures étatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Appui du gouvernement au développement de l'UAC à travers : la construction d'infrastructures, l'acquisition d'équipements pédagogiques, et la collaboration avec d'autres centres de recherche. - Création de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi - Recrutement des diplômés de l'UAC par voie de concours dans les agences et les structures étatiques - Création du CNE - Signature des CDD aux diplômés dans les agences et structures étatiques - Création de la GDIZ (opportunités d'emplois) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre réduit de centres de formation professionnelle - Faible adéquation des politiques et stratégies nationales de formation à la réalité du monde professionnel - Insuffisance des stratégies d'insertion des jeunes - Insuffisance des politiques et stratégies d'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprise dans leurs domaines d'innovation - Effectif en nombre insuffisant du personnel enseignant dans les universités publiques - Insuffisance des laboratoires de recherche et pédagogiques dans les universités nationales - Pas de plateau technique pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation de la plupart des produits formés aux réalités du monde de l'emploi - Chômage des jeunes diplômés - Faible motivation des jeunes à embrasser les formations techniques disponibles - Voyage des jeunes pour se faire former à l'extérieur dans d'autres universités et fuite des cerveaux - Déscolarisation des jeunes - Développement des vices aux niveau de la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) - Accompagnement de la mairie d'Abomey-Calavi dans la mise en œuvre du projet du parc d'incubateur - Initiation des étudiants sur les techniques de recherche d'emploi par l'ANPE

<p>L'administration rectorale</p>	<ul style="list-style-type: none"> . dynamisation de la collaboration avec le monde professionnel . implication des professionnels à la formation des étudiants . accroissement du nombre d'accords de partenariat avec les entreprises privées et publiques . Eveil de conscience des étudiants sur les techniques d'immersion en entreprise . renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes finissants porteurs d'idée de projet ou d'entreprise . renforcement des relations de collaboration entre les EPES et l'UAC . Amélioration de la visibilité de l'UAC, sur les plans national, régional et international dans le but d'accroître l'insertion de ses diplômés . Création du CPUAQ . Création de la Cellule Universitaire de Promotion de l'Insertion professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'enseignants pour la formation des étudiants de l'UAC - Insuffisance des laboratoires de recherche appliquées (plateformes techniques pédagogiques) à l'UAC - Insuffisance des stratégies de mise en contact du monde professionnel et des étudiants - Insuffisance des stages professionnels et des sorties pédagogiques organisés à l'endroit des étudiants de l'UAC - Effectif réduit des professionnels intervenant dans la formation des diplômés de l'UAC - Insuffisance des politiques et stratégies d'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprise dans leurs domaines d'innovation - Faible mobilisation des étudiants pour la SEMOP 	<ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation de nombreux produits formés aux réalités du monde de l'emploi - Chômage des jeunes diplômés - Démotivation des jeunes à embrasser les formations techniques - Départ des jeunes pour se faire former à l'extérieur dans d'autres universités - Déscolarisation des jeunes - Développement des vices au niveau de la jeunesse - Emigration - Développement des arnaqueurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Initiation des étudiants sur les techniques de recherche d'emploi - Adaptation des formations universitaires aux réalités du monde professionnel avec l'ouverture de nouvelles filières - Renforcement des relations de collaboration entre les entreprises et les entités de l'UAC - Accroissement du taux de fréquentation de l'UAC par les entreprises grâce à l'organisation d'évènements comme la SEMOP et le FECM - Création de la Start UP Valley pour appuyer les jeunes diplômés à créer des entreprises
-----------------------------------	--	---	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> . Création de la Fondation Start-UP Valley . Initiation de la SEMOP et du FECM 			<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de Mastercard pour accompagner les déshérités et développement de l'entrepreneuriat - Agence départementale de l'ANPE à Calavi
Les Ecoles et Facultés	<ul style="list-style-type: none"> . Elaboration des offres de formation selon les besoins du marché . Formation pédagogique des enseignants par le CPUAQ . Implication des professionnels à la formation . Organisation des sorties pédagogiques, et des stages en entreprises à l'endroit des étudiants . Existence de laboratoires pédagogiques et de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-paiement des frais de formation des étudiants boursiers de l'Etat - Faible budget de fonctionnement - Manque de laboratoires d'application des théories reçues, et de développement des technologies et procédés - Nombre de professionnels réduit dans le personnel enseignant - Faible capacité financière pour l'organisation des sorties pédagogiques - Insuffisance de salles de cours 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des inscriptions des nouveaux bacheliers - Inefficacité des produits formés par ses écoles de formation dans le milieu professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Début d'adaptation des formations universitaires aux réalités du monde professionnel avec l'ouverture de nouvelles filières - Renforcement des relations de collaboration entre les entreprises et les entités de l'UAC - Coopération scientifique et technique avec des Ecoles et facultés étrangères - Financement de projets de recherche par les PTF

<p>Les professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> . recrutement des diplômés de l'UAC . contribution des professionnels à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés à l'UAC . disponibilité du secteur privé à collaborer avec les jeunes diplômés créateurs d'entreprise . acceptation des diplômés de l'UAC, introduit par les structures telles que l'ANPE . renforcement de capacité de leur personnel à travers l'organisation des formations à l'UAC 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accompagnement des diplômés dans le renforcement de leurs capacités pratiques - Recrutement de la main d'œuvre étrangère (expert, cabinet, bureaux d'études, travailleurs etc.) - Refus d'octroi de stage aux étudiants en fin de formation - Faible recrutement des diplômés expérimentés/compétents - Faible promotion de l'employabilité dans leurs entreprises - Insuffisance programmes et partenariats de stages avec les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement de personnel peu qualifié dont les capacités techniques et pratiques, doivent être renforcées - Baisse de performance et de compétitivité des entreprises à cause du personnel peu expérimenté. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'octroi de stage aux apprenants de l'UAC - Le partage d'expérience avec les diplômés de l'UAC - Participation aux initiatives comme la SEMOP et le FECM - Installations de nouvelles PME - Appui des ONG - Appui technique et technologique des écoles de formation
<p>Les étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> . capitalisation des expériences en entreprise lors des stages pour une meilleure orientation vers l'auto emploi . capitalisation des connaissances reçues au cours des formations, stages, et sorties pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitudes réduites à s'adapter aux réalités du monde professionnel - Faible participation au FECM et à la SEMOP - Développer des stratégies innovantes de création d'entreprises - Participation réduite aux programmes mis en place par le gouvernement sous motif de découragement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation de la plupart des étudiants formés aux réalités du monde de l'emploi - Chômage grandissant des jeunes - Démotivation des jeunes à embrasser les 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement de petites et moyennes entreprises par les PTF - Installation de nouvelles PME et PMA - Grand programme d'investissement de l'Etat - Affaiblissement du mythe école-

	<ul style="list-style-type: none"> . Développement des stratégies innovantes de création d'entreprises . Participation à la SEMOP . Participation au FECM . Participation aux divers stages . Participation aux sorties pédagogiques . Participation aux formations dans le domaine de l'entrepreneuriat . développement de l'esprit d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de dispositifs d'accompagnement des diplômés 	<ul style="list-style-type: none"> formations techniques disponibles à cause du manque d'opportunité - Voyage des jeunes pour se faire former à l'extérieur dans d'autres universités extérieures - Développement des vices aux niveau de la jeunesse 	université-fonction publique
--	--	---	--	------------------------------

Source : Travaux de terrain, Mars-Avril 2023

La figure 18 suivante montre une cartographie de l'organisation du grand évènement

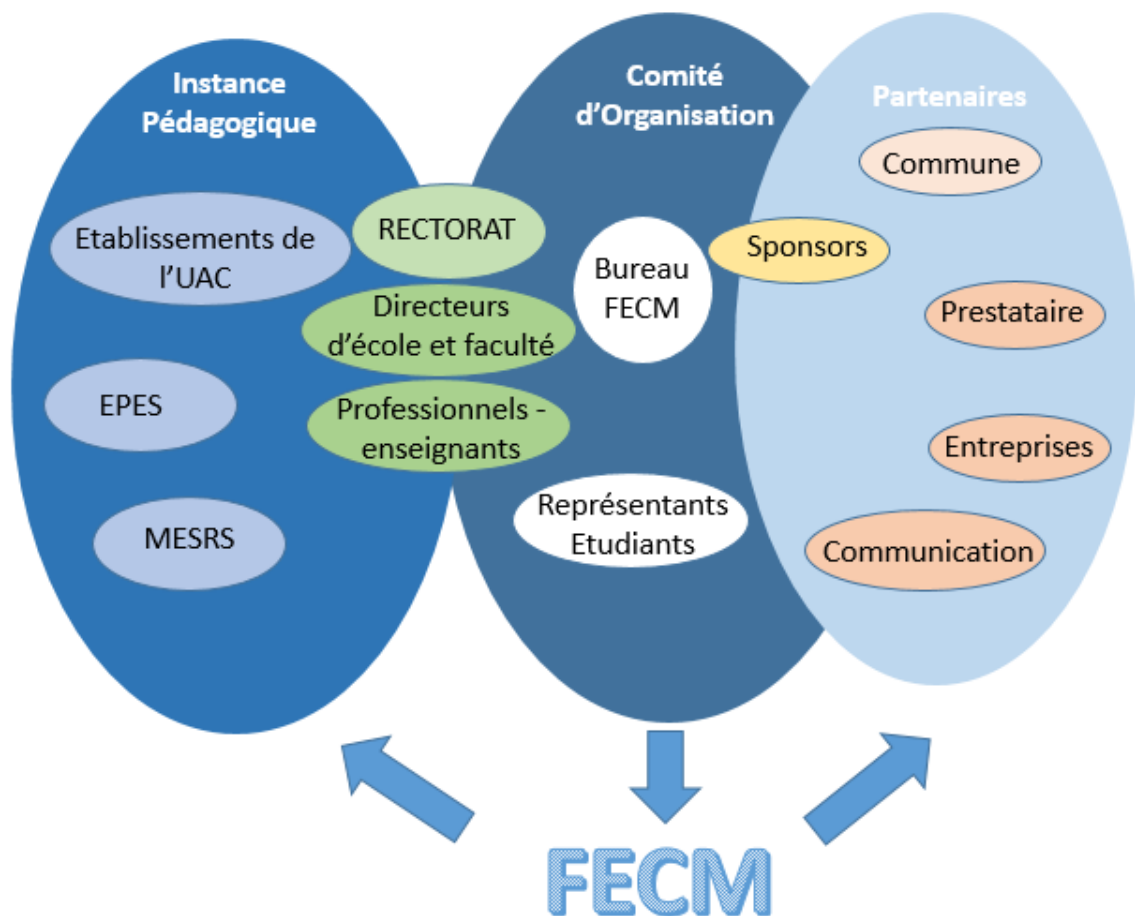


Figure 18 : Cartographie de l'organisation du grand évènement

L'examen du tableau 5 met en exergue plusieurs facteurs tant internes qu'externes qui concourent à l'amélioration de l'environnement du pays et par ricochet à l'organisation de la SEMOP et du FECM en vue de l'auto-entrepreneuriat des diplômés pour faciliter l'insertion professionnelle des diplômés de l'UAC. Ainsi, le rôle de tous les acteurs de la chaîne est déterminant pour relever les défis liés à une meilleure insertion des jeunes diplômés issus de l'UAC.

A l'issue de l'analyse SWOT, le cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP devrait se concentrer autour de différents maillons. La figure 17 présente à travers un diagramme de Venn, l'importance de chaque maillon et les relations entre les acteurs. Notons que la distance entre « PUBLIC » et les autres parties prenantes mesure l'impact de l'évènement sur elles. L'objectif principal de la SEMOP et du FECM est d'informer le public sur l'insertion professionnelle des diplômés. Toutefois, le Public n'a pas beaucoup d'influence sur la réussite

de l'événement. L'Organisation de l'événement par contre représente les intérêts du Public, des Universités Publiques et des Ecoles Privés d'Enseignement Supérieur. Si l'importance du monde professionnel est déterminante à la réussite de l'événement, il ne participe pas activement à l'organisation mais ses orientations conduisent à la détermination des activités de la SEMOP et du FECM. Les Politiques déterminent les orientations et stratégies nationales de formation à la réalité du monde professionnel ainsi que les mesures d'accompagnement des universités et de l'accès des jeunes à l'emploi. Enfin, le bon déroulement de cet évènement est assujetti à l'implication nécessaire d'une part des financeurs et d'autre part à l'animation de l'événement et des prestataires. La satisfaction des participants est fonction des types d'activités proposées et de leur réalisation.

De nos jours, l'insertion des jeunes diplômés issus de l'UAC est gangrénée par de nombreux maux d'origines multiples, que l'université et toutes les parties prenantes s'activent à réduire selon leurs spécificités. Hormis la formation des diplômés, l'Université d'Abomey-Calavi prend de nombreuses initiatives visant à accroître l'insertion de ses diplômés, comme l'organisation du FECM et de la SEMOP. Ces initiatives ont contribué, un tant soit peu à l'insertion professionnelle des diplômés, mais nécessitent une amélioration de leur organisation, pour une meilleure atteinte des buts principaux visés par ces évènements. Un diagnostic multi-acteurs basé sur une analyse SWOT a permis d'identifier les problèmes majeurs rencontrés, afin d'apporter des solutions adaptées, pour accroître l'employabilité des diplômés, et leur insertion professionnelle.

Ainsi :

1-le cadre général de mise en œuvre de la SEMOP permet :

- Une bonne information des apprenants et des diplômés et d'appréhender les différents facettes et enjeux de la question du lien entre métiers porteurs et enseignement qualifiant afin d'orienter efficacement le système de formation vers des secteurs porteurs, des métiers émergents et novateurs ;
- Un bon brassage entre professionnels, apprenants et formateurs. Cela a permis de réfléchir sur un certain nombre de thématiques pour une meilleure orientation des offres de formation vers les besoins réels du marché de travail ;

- Une bonne information sur les liens entre l'accès à l'emploi et les étapes clés du passage à la vie active d'une part et une explication des modalités des trajectoires d'insertion socio-professionnelle à l'issue de la formation d'autre part ;
- Une bonne maîtrise de ce qu'il faut faire pour créer une mini-entreprise dans le cadre de l'auto-emploi ;
- Un bon diagnostic de la situation du chômage et du sous-emploi et une forte prise de conscience que l'entrepreneuriat est la seule alternative crédible pour faire face à ces fléaux.

Toutefois, des améliorations sont nécessaires pour une meilleure atteinte des objectifs de l'évènement. Il s'agit de :

- Mener une très bonne sensibilisation des étudiants et des responsables des entités pendant des mois à l'avance avant l'organisation de la SEMOP ou du FECM ;
- Suspendre les activités académiques pendant le déroulement de l'évènement. Pour ce faire, il est donc nécessaire de conduire l'évènement pendant les congés entre les deux semestres qui est une période sèche ;
- Prévoir dans le Plan de Travail Annuel (PTA) des entités un budget pour l'insertion professionnelle ;
- Faire prendre en charge par les entités les apprenants/étudiants qui animent les stands ;
- Créer une division de l'Insertion professionnelle dans chaque entité. Cette division qui sera dotée d'un programme d'activités et d'un budget travaillera en relation avec le C3E du rectorat ;

2- L'examen des conditions de préparation intellectuelle, matérielle et logistique de la SEMOP indique qu'il existe une forte volonté des différents acteurs à conduire efficacement l'organisation de la SEMOP. Les réunions préparatoires, les lettres d'information et d'invitation sont adressées aux diverses parties prenantes à bonne date. Les frais d'organisation de la SEMOP ont été budgétisés et prévus dans le PTA du Rectorat. Le thème de chaque édition est retenu, les acteurs retenus pour les exposés sont désignés. En outre, tout est mis en œuvre pour mettre en place le panel qui doit discuter et/ou échanger lors de la table ronde télévisée.

Toutefois, cet objectif souffre de certaines défaillances qu'il faudra corriger. En effet, les responsables en charge de l'organisation de la SEMOP, malgré toute leur bonne volonté, n'arrivent pas à faire débloquer à bonne date par les Responsables financiers du rectorat, le

budget prévu à cet effet. Certes, il y a le recours aux divers partenaires mais la contribution de ces derniers est insuffisante. En outre, les membres du comité d'organisation ne sont pas motivés et préfèrent s'occuper de leurs activités principales.

3- **L'examen des moyens existants à l'UAC et ceux mis à disposition par les partenaires** montre qu'un budget est bien planifié dans le PTA du Rectorat, mais il y a des difficultés pour son décaissement. En outre, la participation des partenaires techniques et financiers n'est pas souvent suffisante surtout qu'une reddition des comptes ne leur est pas faite. Un effort doit donc être fait par le rectorat pour permettre aux responsables financiers de libérer les budgets retenus pour l'organisation de cet important évènement qu'est la SEMOP ou le FECM. En outre, il faudra trouver les ressources nécessaires pour motiver les membres du comité d'organisation. Il faudra exiger des Responsables un compte rendu financier à présenter aux partenaires financiers qui contribuent à l'organisation de l'évènement.

4- **L'analyse du cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP, au regard des avantages à en retirer par chaque partie (université, étudiants, entreprises et institutions)**, indique que des efforts doivent être faits pour amener davantage les professionnels à exposer et à mieux structurer leurs interventions lors de la SEMOP. Pour tenir compte des spécificités de chaque entité, de mini-ateliers doivent se faire dans les facultés pour exposer aux apprenants les possibilités d'emploi dans leur domaine et exposer aussi les difficultés de leurs entreprises, ce qui peut être source d'idée de thème de recherche pour les apprenants.

5- **L'analyse des conditions d'organisation d'un évènement de cette grande ampleur pouvant permettre d'atteindre l'objectif de l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC** indique que :

- La période choisie n'est pas favorable. C'est la saison des pluies ;
- Les stands ne sont pas solides et sont sans commodités ;
- Il n'y a pas un lieu de stockage des effets des exposants ;
- Il n'y a pas un lieu vraiment dédié à l'évènement.

En vue de résoudre ces différents problèmes, il serait recommandé de tenir cet important évènement en période sèche, soit pendant les congés entre les deux semestres. En outre, l'UAC a tout intérêt à trouver un véritable emplacement avec les commodités nécessaires pour

pérenniser l'évènement et faciliter l'accès et les stockages des biens des exposants. Pour éviter une lassitude des professionnels/entrepreneurs qui sont déjà sollicités par les entités pour intervenir dans les formations, il faudra réfléchir à un seul grand évènement relatif à l'insertion professionnelle. Ce grand évènement, qu'on peut dénommer Forum, Education, Compétences et Métiers (FECM), prendra en compte les activités de la Journée de Coopération Interuniversitaire (JCIU). Ainsi le Forum Education, Compétences et Métier serait le seul grand évènement relatif à l'insertion professionnelle. Il sera organisé en cinq jours répartis comme suit :

1^{er} jour : Caravane et Lancement officiel du FECM (plutôt) par une conférence inaugurale sur un thème qui brosse l'ensemble des activités de la semaine. Animation culturelle. Visite des stands par les autorités.

2^{ème} jour : Conférences/exposés de l'ANPE, de Start-Up Valley et du CPUAQ. Animation des stands

3^{ème} jour : Journée thématique qui mobilise toutes les parties prenantes autour de la thématique retenue. Il s'agit de déterminer les actions à mener conjointement entre les enseignants et les entrepreneurs/professionnels pour le développement des compétences à insérer dans les offres de formation en vue de l'employabilité des jeunes diplômés, grâce aux thématiques retenues. Cette animation pourra se faire autour des thèmes suivants :

- Identification des voies d'actions pour la prise en compte des besoins du marché du travail dans les formations mises en œuvre à l'Université ;
- Identification des principales compétences professionnelles recherchées par les employeurs du secteur/domaine ;
- Etablissement des mécanismes pour le développement de ces compétences professionnelles par les apprenants durant leur séjour à l'université ;
- Consolidation de la collaboration entre les acteurs universitaires et les acteurs non universitaires (employeurs, organisations d'employeurs et partenaires techniques et financiers) pour le développement des compétences pour l'employabilité des jeunes.
- Exposé des possibilités d'emploi dans le secteur/domaine ;
- Exposé des possibilités et offres de stages dans leur structure.

Ces professionnels panélistes doivent être bien motivés (cinquante mille francs par professionnel).

4^{ème} jour : Clôture de l'évènement par :

- Discours /bilan par le Recteur. Animation culturelle
- Table ronde télévisée en direct qui informe le monde entier sur ce qui se fait entre l'UAC et le monde professionnel pour le bien des étudiants.

En outre, toute la semaine les stands seront aminés par les exposants.

Recommandations générales

Pour atteindre l'objectif fondamental de l'insertion professionnelle, les dispositions suivantes doivent être prises :

- L'UAC doit désormais s'intéresser davantage au développement de la problématique de l'insertion professionnelle de ses diplômés (employabilité des diplômés), car cette problématique fait partie aujourd'hui plus qu'hier, des paramètres déterminants de la qualité de la formation. Il faudra donc que, mieux que par le passé, le rectorat et ses instances comme le CPUAQ y travaillent et sensibilisent à cet effet les responsables d'entité. Ainsi, les responsables d'entité doivent être fortement sensibilisés sur leur rôle dans l'employabilité de leurs apprenants. Ils doivent s'investir dans l'organisation d'un tel évènement ;
- Disposer à l'avance de la liste des personnes ressources invitées aux éditions de la SEMOP aux fins d'assurer convenablement le paiement de leurs frais de prise en charge ;
- Sensibiliser fortement les étudiants sur l'importance de l'insertion professionnelle plusieurs semaines avant l'organisation de l'évènement ;
- Arrimer le contenu pédagogique des formations aux besoins du monde professionnel ;
- Créer dans chaque entité une division de l'insertion professionnelle ;
- Organiser des interventions périodiques de l'ANPE dans les entités universitaires pour la sensibilisation des apprenants sur les possibilités d'emploi dans leur secteur. Pendant ces jours d'intervention, il n'y aura pas d'activités pédagogiques dans les entités concernées ;

- Organiser des interventions périodiques de Start-Up Valley pour informer les apprenants sur les possibilités d'encadrement pour la création d'entreprise. Pendant cette journée, il n'y aura pas d'activités pédagogiques dans les entités concernées ;
- Définir à travers des contrats établis entre les entités de formation et les professionnels, les clauses et objectifs visés par la mise en stage des apprenants et aussi pour le renforcement des capacités de leur personnel ;
- Retenir une seule période de l'année, en l'occurrence en saison sèche, pour organiser un seul évènement sur l'emploi et l'insertion professionnelle ;
- Identifier un emplacement dédié à l'évènement avec toutes les commodités (stands avec lieu de stockage, toilettes, facilité d'accès et de circulation, etc.) ;
- Retenir un seul grand évènement qui prendra en compte les activités relatives à l'employabilité et à la Journée de Coopération Interuniversitaire. A cet effet, un des noms ci-après pourra être retenu :
 - Forum de l'Education des Compétences et des Métiers ;
 - Salon de l'Emploi ;
 - Semaine de l'Emploi et de la Coopération.
- Inciter les étudiants à comprendre l'impact que peut avoir leur participation à la SEMOP dans le cadre de leurs insertion professionnelle, et du développement des compétences utiles à leur employabilité ;
- Motiver les divers membres des comités d'organisation et les professionnels panélistes ;
- Organiser des salons de l'emploi sectoriels ;
- Revoir les conditions d'organisation des stages académiques des étudiants en fin de cycle pour plus d'efficacité. A cet effet, il faudra renforcer le partenariat entre les entités de l'UAC et les partenaires privés pour le développement des programmes de stages et d'insertion professionnels ;
- Les entités de formation doivent mettre en place un dispositif de suivi des produits formés ;
- Eviter au maximum, dans le cadre de la gestion des activités au sein des entités universitaires, des dossiers pouvant conduire à des contentieux devant les tribunaux.

Conclusion générale

Les établissements d'enseignement supérieur développent de nombreuses stratégies pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans le monde professionnel. Dans cette dynamique, l'UAC organise depuis de nombreuses années la SEMOP et le FECM (organisé récemment), au profit de ses étudiants et diplômés. Ainsi, dans la recherche d'une démarche qualité organisationnelle pour l'atteinte des objectifs visés par l'UAC, la présente évaluation a permis d'établir un diagnostic de mise en œuvre de ces événements. La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de cette évaluation s'est articulée autour de trois grandes étapes que sont : une phase préparatoire, une phase de collecte d'informations et de données de terrain et d'une phase de traitement des données et d'analyse des résultats. Cette approche a notamment abouti à l'élaboration des résumés des éditions (4 ; 5 ; 6 ; et 7) de la SEMOP et du FECM, qui ont permis aux étudiants de mieux cerner les bonnes pratiques à adopter au cours des séances d'embauche. Le diagnostic fait de la situation du chômage et du sous-emploi a permis de comprendre que l'entrepreneuriat est la seule issue crédible possible pour relever le défi de l'insertion professionnelle. Les difficultés relevées dans le cadre de l'organisation des événements sont : (i) l'existence de quelques difficultés d'ordre logistique ; (ii) la non adéquation de la période choisie pour la tenue de la SEMOP et les activités académiques ; ce qui engendre une faible participation des diverses cibles ; le retard dans l'installation des stands ; (iii) le manque de gardiennage pour assurer la sécurité des biens mobilisés dans le cadre de cet événement, (iv) l'exiguïté des lieux de stockage des articles exposés et (v) l'inexistence d'un emplacement dédié avec les commodités nécessaires pour la tenue de cet événement (vi) la faible implication des responsables d'entité. Un diagnostic multi-acteurs basé sur l'analyse SWOT nous a permis d'identifier les problèmes majeurs rencontrés afin d'apporter des solutions adaptées, pour accroître l'employabilité des diplômés, et leur insertion professionnelle. Les suggestions et perspectives relatives aux axes d'amélioration ont tenu compte des insuffisances relevées au niveau de chaque objectif assigné à l'organisation de cet événement. Les pistes d'amélioration proposées ont pris en compte les difficultés rencontrées par chaque catégorie d'acteurs de la chaîne, afin de renforcer l'apport du capital humain et financier pour l'amélioration de l'organisation du prochain grand événement.

Annexes

- Outils de collecte des données. L'outil de collecte de donnée est présenté via le lien suivant : <https://forms.gle/KVn1NtpDmoQiZn4K8>
- Termes de Références de la mission

**Termes de références pour la sélection d'un expert pour l'évaluation
des éditions de la Semaine du monde professionnel (SEMOP) à
l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).**

I. Contexte

Pendant longtemps, les universités au Bénin se sont davantage préoccupées de réaliser des performances sur le plan de la recherche et de la formation, que de faciliter l'accès des diplômés à un emploi à l'issue de leurs études. Mais le sous-emploi subi par ceux-ci contraint à une prise de conscience fondamentale : comment renverser la courbe du chômage et du sous-emploi des jeunes diplômés béninois ? Face à cette interrogation, toutes les attentions sont portées vers le grand nombre de personnes qui sortent des murs des institutions universitaires et sur l'étroitesse du tissu économique pouvant tous les absorber. De plus, ces derniers sont confrontés à des difficultés pour répondre aux exigences du marché du travail.

La question de l'employabilité des jeunes est devenue un sujet de grande préoccupation autant au sein de l'Université d'Abomey-Calavi, qu'au sein du gouvernement et des structures de promotion de l'emploi. En effet, il a été démontré par l'Institut national de la Statistique et de l'Analyse économique (INSAE) que le taux de chômage des diplômés de l'université avoisinait 27,6% en 2012. En 2015, l'INSAE indiquait également que le taux de sous-emploi visible des jeunes hommes diplômés s'élevait à 24,9% et celui des femmes à 37,7%.

Pour de nombreux observateurs, ces chiffres se manifestent dans la réalité par des milliers de jeunes qui sont sans emplois ou qui sont sur-qualifiés pour les emplois qu'ils exercent. De manière générale, il est considéré que l'auto-emploi des jeunes, surtout la réalisation d'activités génératrices de revenus dans le secteur informel, constitue un moyen de contourner ce manque d'accès à un emploi formel, décent et valorisant pour les jeunes.

Il est également noté que les raisons des difficultés d'accès à l'emploi des jeunes diplômés au Bénin peuvent provenir de la non-adéquation entre la formation qu'ils ont reçue à l'université notamment et les besoins véritables du marché du travail. De plus, ces jeunes manquent d'accompagnement et de préparation pour réussir effectivement leurs transitions de l'université vers la vie active. Ce soutien vise ainsi à permettre aux jeunes d'obtenir les atouts nécessaires pour être compétitifs sur le marché du travail. Enfin, il est également mis à l'index le manque de collaboration visible entre les institutions d'enseignement et les acteurs du monde professionnel pour faciliter un dialogue sur les besoins et sur les contenus de formation.

Toutefois, il ne faut pas manquer de mettre en lumière le fait que la situation du marché de l'emploi constitue une barrière à l'accès à l'emploi des jeunes. Il s'agit ici de mettre l'accent sur les politiques nationales en matière de promotion de l'emploi des jeunes ou encore de la faible capacité d'absorption du secteur formel en raison de facteurs socio-économiques, politiques ou légales.

L'Université d'Abomey-Calavi, fortement préoccupée par la question de l'employabilité des jeunes diplômés, mène depuis quelques années des réflexions et des actions sur la révision des offres de formation pour les adapter aux besoins du marché du travail, mais également sur la nécessaire collaboration avec les acteurs du monde professionnel. L'une des illustrations de ces actions a été l'organisation entre 2013 et 2019 de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP), qui a visé plusieurs objectifs parmi lesquels figurent le rapprochement du monde universitaire et professionnel, le dialogue sur la prise en compte des besoins du marché de l'emploi ou encore la mise en contact direct des apprenants avec les pourvoyeurs d'emploi.

La Semaine du Monde Professionnel a pour objectifs de :

- impliquer les professionnels dans la formation de nos apprenants ;
- placer l'insertion professionnelle de l'étudiant au cœur de sa formation ;
- restaurer l'adéquation formation-emploi ;
- faire tomber le mythe de l'étudiant chercheur d'emploi au profit de l'étudiant créateur d'emploi ;
- favoriser le contact entre le monde pourvoyeur d'emploi et les demandeurs.

A l'issue des trois premières éditions (2013, 2014 et 2015) une évaluation diagnostique et de faisabilité a été organisée en mai 2016. Ladite évaluation a permis de répertorier les forces et faiblesses de la SEMOP d'une part, et de proposer des perspectives et recommandations d'autre part afin de faire de cette semaine une activité plus inclusive qui participe réellement à la visibilité de l'UAC. Les résultats obtenus ont révélé des avancées certaines. En s'appuyant sur les recommandations de cette évaluation, les éditions de 2016, 2017, 2018 et 2019 ont eu lieu. Toutefois, à chacune de ces éditions, des difficultés d'organisations pratiques se sont posées avec acuité.

Il s'avère alors nécessaire, au moment où l'UAC mène des réformes pour renforcer sa capacité à accompagner l'insertion professionnelle de ses diplômés, de mener une évaluation de performance des éditions de la SEMOP afin d'en tirer les leçons nécessaires pour le futur.

II. Objectifs

Objectif global :

Évaluer l'organisation des quatre dernières éditions de la Semaine du Monde Professionnel (SEMOP) à l'UAC.

Objectifs spécifiques

1. examiner les conditions de préparation intellectuelles, matérielles et logistiques de la SEMOP,
2. apprécier le cadre de mise en œuvre de la SEMOP pour faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC.
3. analyser le cadre partenarial de mise en œuvre de la SEMOP au regard des avantages à en retirer par chaque partie
4. identifier les conditions optimales d'organisation d'un événement de grande ampleur pouvant permettre d'atteindre l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC.

III. Résultats attendus

A la fin de l'étude, les résultats suivants seront atteints.

- Le cadre général de mise en oeuvre de la SEMOP est apprécié au regard de son ambition de contribuer à faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC.
- Les conditions de préparation intellectuelles, matérielles et logistiques de la SEMOP sont examinées au regard des moyens existant à l'UAC et ceux mis à disposition par les partenaires.
- Le cadre partenarial de mise en oeuvre de la SEMOP est analysé au regard des avantages à en retirer par chaque partie (université, étudiants, entreprises et institutions).
- Les conditions d'organisation d'un événement de grande ampleur pouvant permettre d'atteindre l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle des apprenants et diplômés de l'UAC sont identifiés.

IV. Méthodologie

L'expert proposera une méthodologie détaillée montrant comment l'étude sera réalisée pour atteindre les résultats escomptés ci-dessus. Cela impliquera une revue de la littérature ainsi que la collecte et l'analyse de données empiriques. Les modalités de mise en oeuvre de l'évaluation seront ensuite définies de concert par les différents acteurs concernés après l'examen de la méthodologie proposée par les consultants.

V. Livrables

Les livrables attendus pour chaque étude sont :

1. un rapport de démarrage qui contient une méthodologie détaillée pour la conduite de l'étude qui sera validée lors d'un atelier de cadrage.
2. un rapport de recherche complet avec un résumé en français et en anglais.
3. Les données brutes (audios/ textuelles) de l'étude ou le bases de données.

VI. Qualifications requises

Cette mission est ouverte à un expert ayant une expérience avérée du monde universitaire et les qualifications suivantes :

- Être un professeur des universités ou un spécialiste des questions de l'éducation ;
- Au moins 15 ans d'expérience professionnelle dans la recherche ou la consultance ;
- Avoir une connaissance avérée des questions relatives à l'insertion professionnelle des diplômés, notamment en qualité de responsable académique dans une institution universitaire ;
- Avoir la capacité à entreprendre une analyse complexe avec des capacités de rédaction scientifique.

VII. Durée d'exécution de la mission

La mission se déroulera sur le campus d'Abomey-Calavi pendant une période de 15 jours.

VIII. Contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

Offre technique :

- une correspondance indiquant ;
 - ✓ une présentation du candidat ;
 - ✓ une compréhension par les candidats de la mission ;
 - ✓ toutes observations ou suggestion sur le contenu des présents termes de références ;
 - ✓ une méthodologie et un plan de travail détaillés de la mission ;
 - ✓ un calendrier détaillé des activités.
- les curriculum vitae détaillés des candidats ;

- les copies légalisées des diplômes ou attestations des candidats ;
- une photocopie simple du relevé d'identité bancaire.

Offre financière :

L'offre financière doit comprendre le détail des services à fournir et leur tarif sur une base journalière. Les candidats intéressés doivent soumettre une proposition financière indiquant la répartition des dépenses pour les différents volets de la recherche.

IX. Mode de sélection du dossier de candidature

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

Analyse du profil des spécialistes	Note / 100
Compréhension de la mission	10
Pertinence des expériences spécifiques	20
Méthodologie proposée	30
Clarté du plan de travail	10
Qualifications et compétences	30
Total	100

Les offres ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 seront prises en considération pour l'étude de l'offre financière.

Pour l'analyse financière, c'est l'offre la plus économiquement favorable qui sera sélectionnée, selon le budget alloué à l'évaluation.

X. Modalités de dépôt du dossier de candidature

Les candidat(e)s qui remplissent les conditions requises et qui sont intéressé(e)s sont invité(e)s à déposer leurs dossiers de candidature au, au plus tard le à ... avec la mention « **Candidature Expert Evaluation SEMOP** ».

Seules les candidatures répondant aux qualifications minimales requises seront considérées pour une présélection.

Les questions d'éclaircissements sur cette mission peuvent être adressées à l'adresse email

- Quelques photos de terrain



Photos 1 : Quelques images de la collecte des données sur le terrain.